

Handwritten: *Handwritten notes: "Handwritten notes" in a cursive script, possibly "Handwritten notes" or "Handwritten notes" with "COSERIU" written below it.*

EXTRAIT

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE

publiés par

le CENTRE DE PHILOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES

de l'Université de Strasbourg

II, 1

Eugenio COSERIU

Pour une sémantique diachronique structurale



STRASBOURG

1964

En dépôt
à la Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, Paris

Pour une sémantique diachronique structurale *)

0.1. Nous nous proposons d'examiner dans cet article, à l'aide d'exemples latins et romans, le sens propre et la possibilité même d'une étude diachronique structurale des significations des mots. En termes saussuriens, le problème que nous posons ne concerne donc pas le développement historique des *signifiants* ni les changements dans les rapports de solidarité entre *signifiants* et *signifiés* (remplacement des signifiants au cours de l'histoire des langues), mais exclusivement les changements structuraux des *signifiés*. Aux termes saussuriens — surtout quand il ne s'agit pas d'unités linguistiques en tant que telles, mais des deux plans du langage, plan signifiant et plan signifié — nous préférons cependant les termes de M. Hjelmslev, *expression* et *contenu*, sans toutefois nous limiter à la soi-disant « forme du contenu » (forme purement relationnelle, sans identité et sans « désignation » sémantique) et en distinguant nettement, d'autre part, *significatum* et *designatum*, *meaning* et *thing-meant* : les « signifiés », qui sont linguistiques, et les « choses » désignées, qui ne le sont pas. Nous pensons, par conséquent, à une étude diachronique structurale du *plan du contenu*, et par « contenu » nous entendons « forme » et « substance » sémantiques à la fois ou, pour mieux dire, la « substance » sémantique en tant que linguistiquement « formée ».

0.2.1. A cet égard, et d'un point de vue général, il faut que nous précisions dès le début, pour ne pas avoir à le répéter dans la suite pour chacun de nos exemples, qu'une éventuelle sémantique diachronique structurale — comme, du reste, toute étude structurale — ne saurait être possible que par rapport à ce que nous appelons la *langue fonctionnelle*, c'est-à-dire la langue en tant que « système », langue plus ou moins unitaire à l'intérieur d'une langue historique, et non en ce qui concerne une *langue historique* (« français », « anglais », « allemand », etc.) prise dans son ensemble, qui comprend normalement toute une série de « langues fonctionnelles », parfois assez différentes. Il n'est pas possible, par exemple, de déterminer la valeur de *causer* (converser) en « français actuel » tout court, puisque dans telle forme du français actuel (par exemple en « français moyen normal ») ce verbe s'oppose à un verbe *parler* et dans telle autre forme (« français populaire ») cette opposition n'existe pas. Les unités fonctionnelles doivent, naturellement, être établies là où elles fonctionnent et par les oppositions dans lesquelles elles fonctionnent. Or, de ce point de vue, on n'a pas une unité « causer » en français. Même en laissant de côté les patois, on a au moins deux unités, déterminées par

*) Texte remanié et complété d'une conférence faite le 15 février 1963 au Centre de Philologie romane de l'Université de Strasbourg et, en mars 1963, aux Universités d'Upsal et de Bergen. Je remercie tous ceux qui, à ces occasions, ont bien voulu discuter avec moi différents détails de mon exposé; j'ai largement profité de leurs remarques. Tout spécialement je remercie M. G. Straka d'avoir bien voulu lire cette étude en manuscrit et de m'avoir offert l'hospitalité des T. L. L.

des oppositions différentes et appartenant à des systèmes différents : *causer* ne signifie pas ou bien « causer » ou bien « parler », mais « causer » (opposé à « parler ») dans un système du français et « causer » (+ « parler ») dans un autre système :

parler	causer	« français moyen normal »
causer		« français populaire »

Par conséquent, si l'on veut établir le contenu de *causer*, on ne peut pas considérer les deux systèmes à la fois : on doit considérer ou bien un système ou bien l'autre. Ceci signifie que toute description structurale (ainsi que toute histoire « interne ») d'une langue historique doit en principe être faite pour chacune des « langues fonctionnelles » qu'on y distingue. Peu importe qu'on le fasse parallèlement : ce qui importe, c'est de ne pas confondre les systèmes.

Le fait que *causer* s'oppose (ou ne s'oppose pas) à *parler* dans telle ou telle variété du français est un fait de structure des variétés considérées; le fait que *causer* s'oppose à *parler* dans une variété du français et ne s'y oppose pas dans une autre variété, sera appelé, d'accord avec M. L. Flydal (1), un fait d'architecture de la langue française en tant que langue historique. Les faits de structure concernent les oppositions entre des termes à l'intérieur d'une langue fonctionnelle (système linguistique); les faits d'architecture ont trait aux oppositions entre des langues fonctionnelles à l'intérieur d'une même langue historique (2).

Dans ce qui suit nous aurons affaire presque exclusivement à des faits de structure. Par « français », « espagnol », « italien », etc., nous

(1) *Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue*, NTS 16 (1951), pp. 240-257 (en partic., p. 244).

(2) Ceci n'a rien à voir avec la distinction *langue-parole* (comme on le croit parfois), puisque cette distinction oppose un système à sa réalisation et non pas des systèmes entre eux; la variété de la langue historique ne constitue pas non plus (comme on le croit souvent) une difficulté de principe de la linguistique structurale : c'est une difficulté empirique de toute linguistique « interne », même de la grammaire normative et de la lexicographie pratique. Ceux qui invoquent l'argument de la variété de la langue historique contre la linguistique structurale sont en réalité, pour ainsi dire, des structuralistes sans le savoir, puisqu'ils reconnaissent implicitement l'existence des systèmes et, le plus souvent, ne font qu'invoquer contre un système un autre système. Si, par exemple, on nous disait qu'on ne peut pas opposer en français *causer* à *parler*, parce qu'il y a des formes du français où *causer* signifie aussi « parler », on ne ferait en réalité rien d'autre que d'invoquer le système du français populaire contre le système du français moyen. L'objection implicite valable serait en ce cas une autre, à savoir qu'on n'a pas le droit d'identifier une forme du français avec le français sans adjectifs. En effet, à la rigueur, on n'en a pas le droit. Si la linguistique structurale le fait encore assez souvent, il s'agit là d'une erreur traditionnelle ou, pour mieux dire, d'une simplification traditionnelle de toute linguistique. Surtout en grammaire historique, il est courant de parler du « grec », du « latin » (et même du « celtique », du « germanique »), sans aucune précision de temps, lieu et couche sociale. C'est une simplification qu'on accepte tacitement, en partie parce que des précisions sont parfois impossibles, mais en partie aussi parce que les gens de bonne volonté comprennent qu'il s'agit chaque fois de la forme du « grec », du « latin », du « celtique » ou du « germanique » dans laquelle le phénomène considéré a existé.

entendrons, par conséquent, ces langues dans leur forme dite « commune » et « moyenne » qui, jusqu'à un certain point, peut être considérée en chaque cas comme un système plus ou moins unitaire. Le « français », par exemple, sera le français moyen dans lequel *causer* s'oppose à *parler*, et non le français en général, dans lequel cette opposition existe parfois et parfois n'existe pas. Mais cela ne signifie pas que nous ignorons la nature « polysystématique » de toute langue historique. En parlant d'oppositions nous visons tacitement dans la suite, pour chaque cas, la forme de la langue respective où les oppositions existent et où elles sont à peu près telles que nous les présentons, ce qui suffit pour notre but actuel. Cela n'exclut cependant pas qu'il y ait d'autres formes de la même langue où les oppositions sont différentes ou qu'il y ait des formes où ces oppositions n'existent pas.

0.2.2. D'autre part, et cette fois-ci pour une raison particulière à cet essai, nous devons préciser que nous traiterons exclusivement de la sémantique diachronique du lexique, c'est-à-dire de la diachronie des significations lexicales, que nous appelons *lexèmes*, et non de la sémantique diachronique en général. A la rigueur, il s'agirait donc de la possibilité d'une *lexématique diachronique*. En effet, la limitation traditionnelle de la sémantique aux « mots » en tant qu'unités lexicales n'est pas justifiée, puisque la grammaire est aussi « sémantique » dans la mesure où elle s'occupe du contenu des formes grammaticales (3) : des termes comme *pluriel*, *singulier*, *comparatif*, *indicatif*, *présent*, *masculin*, *féminin*, etc., et même des termes comme *génitif*, *datif*, etc., désignent, du moins implicitement, des fonctions (et non pas simplement des formes d'expression) et se rapportent de ce fait au « contenu ». Les formes d'expression du « pluriel », même à l'intérieur d'une même langue, peuvent être très différentes, et ce qui les unit, c'est justement leur fonction significative qu'on appelle *pluriel*. Et si l'on classe comme « articles » des éléments, matériellement très divers : enclitiques, attachés au nom dans certaines langues (roumain, danois, suédois, etc.), et proclitiques, détachés (ou détachables) du nom dans certaines autres langues (français, italien, allemand, etc.), c'est naturellement parce qu'on y reconnaît « l'article » comme unité de fonction. En réalité, toutes les fonctions du langage — sauf les fonctions phonologiques qui, se rapportant exclusivement à la structure de l'expression, ne le sont qu'indirectement — sont « sémantiques » : elles sont des *modi significandi*, des « modalités » de la signification. Si, toutefois, nous employons le terme *sémantique* dans le sens restreint que nous considérons au fond comme injustifié, nous le faisons pour deux raisons : a) pour être d'accord avec l'usage courant, qui entend par « sémantique » en premier lieu ou exclusivement la sémantique lexicale (4), et b) parce que la possibilité d'une sémantique diachronique structurale en grammaire ne constitue pas de problème et, en un certain sens, ne l'a jamais constitué (cf. 1.1.).

0.2.3. Nous précisons encore que nous n'avons pas cru nécessaire de donner ici une définition nouvelle et personnelle du « mot ». Nous

(3) La *plérematique* de M. Hjelmslev est plus cohérente de ce point de vue, car elle englobe aussi la grammaire.

(4) Parfois on arrive même à limiter le « signifié » (*meaning*) au lexique, ce qui est encore moins justifié. Ainsi, dans la question proposée au 8^e Congrès des linguistes : « To what extent can meaning be said to be structured ? » (*Actes du huitième congrès international des linguistes*, Oslo 1958, p. 636).

estimons la notion de « mot » comme intuitivement établie; du reste, une définition moderne quelconque du mot ⁽⁵⁾ — par exemple celle de L. Bloomfield: « a minimum free form » — peut servir à notre but, car les difficultés empiriques d'ordres très divers se rapportant à la délimitation des mots ne concernent en réalité que les « mots grammaticaux », et non les « mots lexicaux ». Aux définitions modernes du « mot » nous préférons toutefois la définition du « nom » formulée par Aristote, définition que nous considérons comme applicable au « mot » en général et qui se fonde sur le critère de l'indivisibilité du mot en tant que signe (signifiant + signifié):

Ὄνομα μὲν οὖν ἐστὶ φωνὴ σημαντικὴ κατὰ συνθήκην... ,
ἣς μὴδὲν μέρος ἐστὶ σημαντικὸν κεχωρισμένον· ἐν γὰρ
τῷ « Κάλλιπος » τὸ « ἵππος » οὐδὲν αὐτὸ καθ'ἑαυτὸ σημαί-
νει, ὥσπερ ἐν τῷ λόγῳ τὸ « καλὸς ἵππος »

(De interpr., 16 a, 20-24).

Nous ne définissons pas non plus la notion de « signifié » (resp. « signification »), car une sémantique diachronique structurale, telle que nous la concevons, pourrait être, en principe, conciliable — bien qu'avec des formulations tout à fait différentes — aussi bien avec la conception classique (et saussurienne), d'après laquelle le signifié est un fait « notionnel », un « concept » ⁽⁶⁾, qu'avec une conception behavioriste, comme celle de M. Ch. W. Morris qui considère le signifié comme un ensemble de règles de l'emploi du « signe » (= signifiant matériel) ⁽⁷⁾, voire avec une conception « distributionnelle » (identification du signifié avec la somme des contextes dans lesquels le signifiant correspondant peut se présenter). Nous nous bornons à déclarer que, personnellement, nous considérons le signifié comme un fait notionnel. Nous pensons en outre que le fait notionnel est primaire et déterminant par rapport aux « règles de l'emploi du signe » et à la distribution des signifiants, et nous considérons les méthodes et les critères « mécanistes » (behavioristes) se rapportant au signifié

(5) Pour ce qui concerne la définition du mot, cf. surtout A. Martinet, « Word » 5, 1949, pp. 88-89; K. Topeby, *Qu'est-ce qu'un mot?*, TCLC 5, 1949, pp. 97-111; J. H. Greenberg, *The Word as a Linguistic Unit*, « Psycholinguistics. A Survey of Theory and Research », Baltimore 1954, pp. 66-71; ainsi que la discussion critique de F. Hiorth, *On Defining « Word »*, SL 12, 1958, pp. 1-26.

(6) Et non une *image*, comme le dit et le répète sans scrupule M. L. Antal dans un petit livre récent, *Questions of Meaning*, La Haye, 1963, du reste plein d'affirmations fausses, d'inexactitudes et d'interprétations absurdes. Sur les différentes conceptions du « signifié » (et du « signe ») on consultera avec profit surtout l'importante monographie de H. Spang-Hanssen, *Recent Theories on the Nature of the Language Sign*, Copenhague 1954 (= TCLC 9); cf. en outre N. Egmont Christensen, *On the Nature of Meanings*, Copenhague 1961, et A. Nehring, *Sprachzeichen und Sprechakte*, Heidelberg 1963.

(7) *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago 1938, pp. 24 et 47. M. Morris a ensuite développé sa théorie dans un livre bien connu *Signs, Language, and Behavior*, New York 1946. Dans ce dernier livre, la définition du signifié (*significatum*) est la suivante: « Those conditions which are such that whatever fulfills them is a denotatum will be called a *significatum* » (p. 30).

comme contradictoires, circulaires et, au fond, inapplicables. Mais ceci est une autre question, que nous ne pouvons pas traiter ici ⁽⁸⁾.

1.1.1. En grammaire — comme nous venons de le dire — on ne doute pas de la possibilité d'une sémantique diachronique structurale: tout simplement, on en fait d'une façon explicite ou implicite. Quand on dit, par exemple, que le dialecte attique du grec distinguait un nombre duel et que dans la koiné celui-ci « disparaît » (ou se confond avec le pluriel), on établit implicitement un rapport diachronique structural du type:

Attique	Koiné
singulier	singulier
duel	pluriel
pluriel	

Et quand on dit que l'espagnol, le portugais, le catalan, le toscan, etc., distinguent trois degrés déictiques, tandis que l'ancien français, l'italien « général », le roumain n'en distinguent que deux, puisque à *hic* et *iste* y correspond chaque fois un seul terme, on établit aussi un rapport diachronique structural qui concerne les fonctions, c'est-à-dire le « contenu » des formes envisagées:

Lat.	Esp.	Port.	Cat.	Tosc.	Anc. Fr.	It. gén.	Roum.
hic	éste	este	aquest	questo	cist	questo	acesta
iste	ése	esse	aqueix	codesto			
ille	aqué	aquele	aquell	quello	cil	quello	acela

Il est évident qu'ici, on n'a pas en vue l'expression, car aucune des formes romanes ne continue tout simplement la forme latine respective et des formes telles que « *cist* », « *questo* », « *acesta* » ne sont pas, en tant que formes, le résultat de « *hic* » + « *iste* »: il s'agit d'un rapport des structures du contenu, même si on ne le dit pas explicitement.

En réalité, la grammaire a toujours été « structurale », du moins à un certain égard, et la linguistique structurale n'est, en principe, que l'application explicite et l'extension au reste de la langue des méthodes et de la technique implicite de la grammaire. Dans une grammaire traditionnelle bien faite, c'est-à-dire cohérente et qui n'applique pas à une langue donnée les schèmes d'une autre langue, on a toujours en vue les catégories fonctionnelles, c'est-à-dire la structure de la

(8) Nous avons déjà esquissé ailleurs une critique du behaviorisme linguistique; cf. nos travaux: *Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje*, Montevideo 1954, et *Logicismo y antilogicismo en la gramática*, Montevideo 1957, à présent inclus dans notre *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid 1962 (en partic. pp. 135-146 et 249-252). Quant à la circularité des critères distributionnels, cf. H. Frei, *Critères de délimitation*, « Word » 10, 1954, pp. 136-145; P. Naert, *Limites de la méthode distributionnelle*, SL 15, 1961, pp. 52-54; et notre intervention au 8^e Congrès des linguistes, *Actes Oslo*, pp. 200-202.

langue considérée : personne n'attribue, par exemple, le duel au latin ou l'ablatif au grec. Si on ne le fait pas toujours et pour tous les domaines de la grammaire, c'est plutôt par un défaut de cohérence.

1.1.2. En ce qui concerne le lexique, la situation est, par contre, radicalement différente. La lexicologie traditionnelle n'a jamais été structurale, c'est-à-dire fondée, du moins implicitement, sur des oppositions fonctionnelles; même les tentatives d'une lexicologie « idéologique » ne le sont pas, puisqu'il y est question le plus souvent de domaines de la réalité désignée par les mots, et non de structures proprement linguistiques. Des points de vue fonctionnels et presque structuraux, bien qu'implicites, se trouvent plutôt dans les dictionnaires de synonymes et d'antonymes.

Les raisons de cette situation de la lexicologie, et en particulier de la sémantique, sont à notre avis au nombre de trois : a) l'identification fréquente entre le signifié linguistique et la réalité extralinguistique; b) le fait de considérer comme fait lexicologique par excellence le lien entre le plan de l'expression et le plan du contenu; et c) le caractère différent (réel ou supposé) du lexique par rapport à la grammaire (et à la phonologie).

1.2. En effet, on adopte trop souvent comme critère en lexicologie les « choses » désignées, ce qui est une confusion entre le contenu linguistique, le *significatum*, et la réalité extralinguistique, les *designata* : héritage de l'ancienne non-distinction entre mot et chose. On se demande trop souvent, par exemple, comment s'appelle « l'arbre » en allemand (et l'on répond tout simplement : *Baum*) — ce qui implique qu'on considère le lexique comme un système de nomenclature pour une classification « réelle » déjà donnée —, au lieu de se demander quel mot ou quels mots allemands *correspondent* au mot français *arbre* et dans quelles oppositions spécifiques ce mot ou ces mots fonctionnent. On perd ainsi de vue l'organisation proprement linguistique du lexique et on s'en rend compte, jusqu'à un certain point, seulement lorsqu'on rencontre des difficultés. Si l'on se demande, par exemple, comment s'appelle « l'arbre » en roumain, la réponse n'est plus aussi facile : il « s'appelle » *copac* en général, mais il « s'appelle » *pom* s'il s'agit d'un arbre fruitier, et dans certains contextes on doit « l'appeler » *arbore* (par exemple *arbore genealogic* et jamais **copac genealogic* ou **pom genealogic*).

1.3.1. D'autre part, on a l'habitude de traiter, en ce qui concerne le lexique, l'expression et le contenu à la fois et *ensemble*, et non séparément, comme on le fait en grammaire (du moins en principe). En lexicologie on s'arrête ainsi surtout au lien entre *telle* expression et *tel* contenu, ce qui n'est pas sans rapport avec le fait de concevoir le lexique comme une nomenclature. En grammaire, du reste, on dispose d'une terminologie spéciale pour le contenu (*féminin, pluriel*, etc. : cf. 0.2.2.), qui ne coïncide pas nécessairement avec la terminologie appliquée à l'expression (pour l'expression on dit plutôt *formes du féminin, formes du pluriel*, etc.), et on y qualifie par des mots des unités de fonction qui, le plus souvent, ne sont pas des mots à leur tour (ainsi : « pluriel », « féminin », « ablatif », « présent », etc.). Ce n'est pas le cas en lexicologie, où — sauf pour certains contenus morphématiques (« masculin », « féminin ») — on ne possède pas de terminologie spéciale pour le contenu, de façon que, pour désigner les signifiés, on y emploie les mêmes mots matériels qui représentent les signifiants respectifs (*fleuve*, par exemple, peut signifier, selon les

contextes, l'expression « *fleuve* », le contenu « *fleuve* » ou les deux à la fois), et où, par la nature même des choses, on se voit obligé de désigner par des *mots* des unités de fonction qui, le plus souvent, le sont aussi (tout au plus, on analyse et explique des mots à l'aide d'autres mots).⁽⁹⁾

De ce fait, la lexicologie historique usuelle est portée à prendre pour des « changements sémantiques » des changements qui, en réalité, ne concernent que l'expression et, au contraire, à ne pas s'apercevoir de certains changements dans le contenu, si les liens entre l'expression et le contenu persistent. Si, par exemple, « *iste* » prend la place de « *hic* » (cf. 1.1.1.), on ne parle pas en grammaire d'un changement « sémantique » (c'est-à-dire d'un changement dans le système des significations grammaticales), mais tout simplement d'un remplacement matériel. Et on ne pose pas en grammaire d'équations fonctionnelles telles que lat. *ubi* > fr. *où*, puisqu'on y observe que fr. *où* correspond aussi au latin *quo*. Dans des cas tout à fait analogues, on adopte, au contraire, en lexicologie historique des critères exactement opposés : on y considère lat. « *bucca* » > fr. « *bouche* » (c'est-à-dire, le remplacement de lat. « *os* » par « *bucca* ») comme un changement « sémantique », parce que, en latin, « *bucca* » signifiait « *joue* », et, au contraire, on y pose très fréquemment sans commentaire des équations étymologiques du type lat. *niger* > fr. *noir*, où les contenus respectifs ne sont pas équivalents.

1.3.2. En réalité, le remplacement de « *os* » par « *bucca* » est en rapport aussi avec un changement « sémantique », puisque lat. « *os* » signifiait « *bouche* » et « *visage* » et, pour le signifié fr. « *joue* », on avait en latin « *bucca* » et « *gena* »; mais, précisément, le changement « sémantique » proprement dit (changement *dans* le contenu) n'est pas celui de « *bucca* » > « *bouche* », et on ne le constate pas en considérant le lien entre le signifiant « *bucca* » et son signifié : pour le constater il faut examiner, en latin, les rapports entre les signifiés « *facies* » — « *vultus* » — « *os* » — « *gena* » — « *bucca* » et, en français, ceux entre les signifiés « *face* » — « *visage* » — « *bouche* » — « *joue* ». Le développement historique lat. *niger* > fr. *noir* constitue aussi un remplacement matériel, puisque fr. « *noir* » correspond aussi au latin « *ater* », mais, pour en faire la constatation, il faut envisager les rapports de contenu dans lesquels *niger* fonctionnait en latin.

Ainsi, le fait de s'arrêter au rapport de solidarité entre un signifiant déterminé et un signifié déterminé exclut, plutôt qu'il n'implique, l'examen du contenu en tant que tel et, par conséquent, des changements dans le contenu.

1.3.3. Dans son traité de sémantique bien connu (*The Principles of Semantics*², Glasgow-Oxford, 1957, p. 171), M. S. Ullmann définit le changement sémantique de la façon suivante : « *a semantic change will occur whenever a new name becomes attached to a sense and/or a new sense to a name.* » Cette définition correspond sans doute à une notion juste de la « signification » (*meaning*), conçue comme une

(9) Vu le nombre très grand des unités lexicales, il serait par ailleurs pratiquement impossible de créer une terminologie spéciale pour les contenus lexicaux, car cela équivaldrait à doubler le lexique. Il faut, à ce qu'il paraît, se contenter d'expédients. Dans nos exemples, nous employons les italiques pour le signe global (signifiant + signifié) : *fleuve*; italiques et guillemets pour le signifiant : « *fleuve* »; les guillemets seuls pour le signifié : « *fleuve* » (sauf dans le cas où il est encadré [*fleuve*] = le signifié de *fleuve*).

relation entre l'expression (*name*) et le contenu (*sense*), mais — en laissant même de côté le fait que tout emprunt d'une forme lexicale, si on voulait l'appliquer strictement, devrait être considéré comme un changement sémantique — elle ne saurait fonder une lexématique diachronique (en admettant par ailleurs que celle-ci soit possible), car, en réalité (exception faite des implications possibles de « and », cf. 4.2.1.), elle n'implique pas nécessairement que quelque chose arrive dans le contenu. Vu que seul le rapport entre les deux plans du lexique y est visé, il s'agit, dans la définition de M. Ullmann, ou bien du remplacement d'un signifiant par rapport à un signifié donné (c'est-à-dire, évidemment, d'un changement de l'expression), ou bien du remplacement d'un signifié par rapport à un signifiant donné (c'est-à-dire, si l'on veut, d'un changement de signifié), mais non pas de changements dans le signifié, dans les rapports entre les contenus lexicaux, qui restent hors de cause.

En effet, conformément à la première moitié de la définition, le changement sémantique serait un phénomène du type suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{« occire »} \qquad \qquad \text{« tuer »} \\ \text{« occidere »} \dots \dots \dots \text{« occidere »} \end{array} \right.$$

Or, qu'est-ce que cela implique ? Evidemment et par principe, aucun changement dans le contenu, puisque la condition même du phénomène est la continuité supposée et acceptée du signifié : on dit explicitement que « tuer » remplace « occire », c'est-à-dire qu'il prend son signifié. Il s'agit donc d'un simple remplacement d'une expression par une autre pour le même contenu : le même contenu est « nommé » par une autre expression. Au point de vue du contenu, ce cas n'est pas différent, dans le fond, du remplacement de la forme « aqua » par la forme « [o] », pour le contenu « aqua » :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{« aqua »} \dots \dots \dots \text{« eve »} \dots \dots \dots \text{« [o] »} \\ \text{« aqua »} \dots \dots \dots \text{« aqua »} \dots \dots \dots \text{« aqua »} \\ \text{« occidere »} \dots \dots \dots \text{« occire »} \dots \dots \dots \parallel \text{« tuer »} \\ \text{« occidere »} \dots \dots \dots \text{« occidere »} \dots \dots \dots \text{« occidere »} \end{array} \right.$$

La seule différence consiste en ceci que « tuer » n'est pas la continuation matérielle de « occidere », comme « [o] » l'est de « aqua », et que la forme « occire » est remplacée par une forme entièrement différente. C'est une différence importante, sans doute, mais il s'agit d'une discontinuité de l'expression qui, en soi, n'affecte pas le plan du contenu. Au point de vue des rapports internes du contenu, il est, en réalité, indifférent que « [o] » continue la forme « aqua », tandis que « tuer » est une autre forme que « occidere » : il suffit qu'il y ait une expression propre pour le contenu en question, sinon on ne pourrait pas parler d'un contenu distinct (excepté, naturellement, le cas des formes homophones).

Conformément à la seconde moitié de la définition citée, le changement sémantique serait, au contraire, un phénomène du type suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{« tutare »} \dots \dots \dots \text{« tuer »} \dots \dots \dots \text{« tuer »} \\ \text{« exstinguere »} \dots \dots \dots \text{« exstinguere »} \dots \dots \dots \parallel \text{« occidere »} \end{array} \right.$$

Etant donné que, cette fois-ci, c'est la continuité de l'expression qu'on suppose, il semblerait qu'ici il se produise quelque chose sur le plan

du contenu. Mais, en réalité, il s'agit de nouveau d'un phénomène qui ne concerne que le rapport signifiant-signifié, et non de rapports entre signifiés. Certes, un signifié a été remplacé par un autre, pour le même signifiant, mais cela n'implique pas que les rapports de contenu aient changé : ceux-ci peuvent être exactement les mêmes qu'auparavant et, en tout cas, si quelque chose y a changé, on ne peut pas le déduire de la dissolution du lien « tuer »-« exstinguere » et de la constitution du lien « tuer »-« occidere ». D'autre part, on pourrait aussi interpréter ce second cas comme un changement ayant trait uniquement à l'expression, à savoir comme un déplacement de la forme « tuer », sur le plan de l'expression, de la position correspondant au signifié « exstinguere » à la position correspondant au signifié « occidere » — ces signifiés étant conçus en principe comme stables et non affectés par le « changement » —, ce qui réduirait les deux cas à un seul phénomène considéré de deux points de vue différents (remplacement de l'expression par rapport à « occidere », remplacement du contenu par rapport à « tuer ») :

$$\text{« tuer »} \rightarrow \rightarrow \rightarrow \rightarrow \rightarrow \rightarrow \text{« occire »} \rightarrow \rightarrow \text{(élimination)}$$

exstinguere		occidere
-------------	--	----------

Du reste, dans les deux cas, on ne parle de changement « sémantique » que parce que « tuer » existait déjà dans la même langue historique pour un autre signifié. Appliquerait-on le même critère si « occire » avait été remplacé par une forme empruntée à une langue étrangère ? On a raison de se le demander, puisque la définition de M. Ullmann paraît l'impliquer (à la rigueur, « tuer », pour le signifié « tuer », est aussi un « emprunt », mais à l'intérieur de la même langue historique). Très probablement, s'il s'agissait d'une forme provenant d'une autre langue historique, on parlerait tout simplement d'un remplacement matériel et on ne songerait pas à un fait « sémantique » : c'est du moins ce qu'on fait couramment.

1.3.4. Même une sémantique qui voudrait être « structurale » n'arrive pas à considérer le contenu, si elle reste attachée au lien entre tel signifiant et tel signifié. M. Ullmann cite d'après M. v. Wartburg et interprète comme fait sémantique « structural » le remplacement de « femur » par « coxa », à cause de la collision avec « fimus » - « fumier », et celui de « coxa » (pour l'ancien signifié « hanche ») par le germanisme « hanka ». Mais il signale lui-même que la structure des signifiés respectifs « remained unaltered throughout the process »⁽¹⁰⁾. En effet, il ne s'agit que d'un double remplacement de signifiants, puisque les rapports entre les signifiés restent identiques, bien qu'ils soient exprimés par des formes différentes : lat. « coxa » / « femur » = fr. « hanche » / « cuisse ». Il se peut qu'une collision ait effectivement des conséquences sémantiques ; c'est, par exemple, le cas de *chair* (si le remplacement partiel de « chair » est vraiment dû à la collision avec *chère*), où une nouvelle opposition sémantique apparaît : anc. fr. *cher* = fr. mod. *chair* / *viande*. Mais, en soi, une collision n'est pas un fait sémantique, puisqu'elle concerne exclusivement le plan de l'expression.

(10) *Historical Semantics and the Structure of the Vocabulary*, « Estructuralismo e Historia. Miscelánea Homenaje a André Martinet », I, La Laguna 1957, pp. 293-296.

1.3.5. La première condition d'une lexématique diachronique (tout comme d'une lexématique descriptive, du reste) est donc de se placer au point de vue du contenu en tant que tel — car, naturellement, on ne peut constater les changements des signifiés que là où ils se produisent — et de considérer l'expression justement comme « expression », c'est-à-dire uniquement comme manifestation, et garantie de l'existence, des distinctions sémantiques, exactement comme on le fait en grammaire pour les fonctions grammaticales.

1.4.1. Finalement — et du point de vue méthodologique c'est peut-être la raison la plus forte — on hésite devant l'éventualité d'un traitement structural du lexique, parce qu'on doute de l'existence de structures lexicales simples et claires, semblables à celles de la grammaire et de la phonologie. On observe souvent que les associations sémantiques des unités du lexique sont très nombreuses et presque inextricables, que dans le lexique il n'y a pas la régularité matérielle de la grammaire, et enfin, que le lexique est le domaine le moins structuré de la langue.

D'autre part, même si on reconnaît explicitement ou implicitement l'existence d'oppositions lexicales analogues à celles de la grammaire et de la phonologie (et implicitement on la reconnaît souvent, même dans des ouvrages pratiques), on doute de la possibilité de décrire globalement, comme un seul système, tout le lexique d'une langue.

1.4.2. Nous reprendrons plus loin (2.1.) le problème fondamental de l'analogie entre les structures du lexique et celles de la phonologie et de la grammaire. Pour le moment, faisons remarquer que, s'il peut être certain que le lexique est le domaine le moins structuré de la langue, cela n'empêche pas qu'il soit susceptible d'un traitement structural, du moins dans la mesure où il est structuré. Il faut toutefois se garder d'identifier « structure » et « régularité matérielle ». En effet, la régularité matérielle (les anciens l'appelaient plus proprement « analogie ») est, sans doute, beaucoup plus rare dans le lexique qu'en grammaire (cf. 3.5.1.), mais cela ne constitue pas d'obstacle pour l'établissement des structures sémantiques qui, en principe, sont indépendantes de la « régularité » de l'expression. Quant aux associations sémantiques multiples des unités lexicales, elles appartiennent sans doute aussi à la sphère du contenu, mais dans un autre sens que l'organisation fondamentale de l'expérience au moyen des mots. Sans en ignorer le problème, qui doit être traité à d'autres niveaux de la sémantique, on peut, par conséquent, le mettre entre parenthèses au niveau de l'établissement des structures de base (ce qui ne constitue pas une simplification arbitraire de l'objet, comme on le croit parfois), tout comme on le fait en grammaire où personne ne considère, par exemple, *foule* et *armée* comme des « pluriels » du fait que ces formes sont « associées » à des pluralités d'individus.

Reste le problème de la difficulté d'une description agencée de l'ensemble du lexique. Dans la mesure où le lexique peut être envisagé comme un système (un « système de systèmes » en tout cas) — et c'est une hypothèse plutôt qu'un fait acquis —, on est en présence d'une difficulté remarquable sans doute, mais empirique. En phonologie, on a affaire à un nombre restreint d'unités (quelques dizaines) et à deux ou trois systèmes partiels (voyelles, consonnes, parfois diphtongues, plus les unités prosodiques); en grammaire, les unités sont plus nombreuses et les systèmes partiels aussi, mais leur nombre est également

assez limité par rapport au lexique où les unités se comptent par milliers et les systèmes partiels pourraient, par conséquent, être très nombreux. Si on se proposait d'établir les éléments fonctionnels « les plus petits » du contenu lexical de toute une langue et de réduire toutes les « classes ouvertes » du lexique à des « classes fermées », comme semble le vouloir M. Hjelmslev⁽¹¹⁾, l'entreprise serait, en effet, désespérée. Mais nous pensons qu'il n'est pas indispensable d'aborder au départ tout le lexique d'une langue en bloc. On peut commencer, plus modestement, par établir des systèmes partiels assez simples, en se réservant la possibilité de les ordonner ultérieurement dans des systèmes plus complexes (ou d'un degré supérieur). Et si les systèmes ne se laissent pas établir partout avec la même facilité, on peut commencer par établir des oppositions immédiates. Certes, la structure du lexique peut paraître imprécise (et même inexistante) si on essaie d'opposer directement par exemple *arbre* à *vertu* ou *bataille* à *nombre* (il arriverait à peu près la même chose en grammaire, si on opposait, par exemple, le complément direct au passé défini, c'est-à-dire des éléments de systèmes différents), mais elle devient plus claire si on compare *arbre* à *plante*, *fleur*, *herbe*, ou *bataille* à *lutte*, *combat*, *guerre*, etc. Du reste, le structuralisme n'est pas « quantitativement » différent de ce qu'on appelle « l'atomisme », par le seul fait qu'il considère l'ensemble d'un système au lieu d'en considérer les unités isolées : il en est méthodologiquement, c'est-à-dire qualitativement différent, du fait qu'il considère même une seule unité dans ses relations fonctionnelles avec d'autres unités de la langue. On peut donc poser structurellement des problèmes même particuliers et tout à fait limités.

1.5. Dans ce qui précède, on a insisté sur la situation arriérée de la lexicologie par rapport à la grammaire. Mais, en face de cette situation, nous croyons précisément qu'une sémantique structurale peut aboutir à des résultats très importants et, jusqu'à un certain point, imprévus. En effet, la grammaire structurale est en bonne partie « tautologique » : très souvent, il s'agit en grammaire tout simplement de reformuler en des termes plus stricts et avec plus de cohérence des faits déjà connus. En sémantique, au contraire, il s'agit de réaliser un travail qui, dans une grande mesure, n'a pas été fait, et même, à une exception près — celle de la théorie des *Begriffsfelder* où l'on a vu clair à cet égard (cf. 2.3.) —, d'établir et de délimiter *les faits en tant que tels* et, par là, l'objet de la discipline. Il ne s'agit donc pas seulement d'une façon de voir différente, mais d'un domaine — par ailleurs fondamental — de la langue, que trop souvent on néglige et qui réclame ses droits. Certes, même en dehors de la théorie des *Begriffsfelder*, on trouve un peu partout dans la tradition linguistique des idées et des observations partielles à ce sujet, mais il faut les systématiser et en constituer une problématique cohérente. Cela implique, naturellement, que, tout en nous limitant à la diachronie, il nous serait impossible d'esquisser dès maintenant toute la problématique possible d'une sémantique structurale : nous nous bornerons donc à en signaler, d'une façon provisoire, les problèmes qui, à l'état actuel de nos recherches, nous paraissent fondamentaux et les plus urgents.

2.1. Le premier problème — et, pour ainsi dire, la « question préjudicielle » — de la sémantique diachronique structurale est, ainsi que

(11) Cf. son rapport au 8^e Congrès des linguistes, *Actes Oslo*, pp. 652-653, 668.

nous l'avons mentionné (cf. 1.4.1.), celui de l'existence même de structures lexicales de contenu, analogues aux structures phonologiques et grammaticales. Dans ce qui suit, nous prendrons pour modèle la phonologie et comparerons des structures lexicales avec des structures phonologiques. Nous ne prétendons pourtant pas démontrer que *tout* le lexique est organisé comme le système des phonèmes, mais uniquement qu'on peut trouver, dans le lexique, des structures similaires à celles de la phonologie et susceptibles, par conséquent, d'un traitement analogue.

2.2.1. Si, par « structure », on entend la délimitation et l'organisation d'une substance moyennant des unités fonctionnelles qui sont différentes dans des langues différentes, on est, sans doute, autorisé à parler d'une « structure lexicale », puisque, dans ce sens, l'organisation de l'expérience du réel au moyen des unités lexicales et l'organisation de la substance phonique au moyen des phonèmes sont tout à fait comparables (12). Par exemple :

Phonologie		Lexique (13)	
Espagnol	Italien	Latin	Espagnol
a	a	senex	
e	e	vetulus	viejo
i	i	vetus	
o	o	iuvenis	joven
u	u	novellus	
		novus	nuevo

(cf. lat. *miles senex*, *canis vetulus*, *urbs vetus*, esp. *soldado viejo*, *perro viejo*, *ciudad vieja*; lat. *miles iuvenis*, *canis novellus*, *urbs nova*, esp. *soldado joven*, *perro joven*, *ciudad nueva*).

2.2.2. Si, par « structure », on entend l'existence d'oppositions distinctives, c'est-à-dire le fait que les unités fonctionnelles se présentent comme formant des groupes, dans lesquels elles sont en partie identiques et en partie différentes et fonctionnent, en vertu des traits

(12) Dans ce sens l'existence des structures lexicales est un fait reconnu depuis longtemps; cf. L. Hjelmslev, *Actes Oslo*, p. 646, où l'on cite un exemple étudié déjà par A. F. Pott.

(13) Les structures lexicales qui suivent ont été en partie simplifiées en ce sens que, sans avoir été « faussées », elles peuvent être incomplètes. Ainsi, en latin, il y avait encore, dans le même domaine sémantique : *antiquus*, *grandis*, *recens*, etc. Cela vaut aussi pour d'autres structures, examinées plus loin. Notre but n'est pas un but descriptif, c'est-à-dire d'établir ces structures mêmes en détail, mais un but théorique et méthodologique : celui de montrer le sens dans lequel on pourrait les étudier.

différentiels, comme membre oppositifs de ces groupes, on est autorisé à parler de « structures lexicales », puisque, dans ce sens aussi, la situation dans le domaine du lexique est parfaitement analogue à celle du domaine de la phonologie :

Phonologie	Lexique
fr./b/: oral-bilab.-occl.-sonore	« senex » : « vieux » - « pour personnes »
fr./p/: » » » -sourd	« vetus » : » - « pour choses »
cf. <i>bas/pas</i>	(<i>mater</i>) <i>senex</i> / (<i>urbs</i>) <i>vetus</i>

Ou bien (en latin) :

	sourd	sonore	« vieux »	« non-vieux »
bilabial	p	b	senex	iuvenis
dental	t	d	vetulus	novellus
vélaire	k	g	vetus	novus

Ou encore (en espagnol) :

	labial	« adjectif pour l'âge »
sonore	b	viejo
non-sonore	p f	joven nuevo
	occlusif fricatif	« pour êtres vivants » « pour choses »

De même, la condition de la « neutralisation », c'est-à-dire de l'inclusion du membre « marqué » (ou intensif) d'une opposition dans le « non-marqué » (ou extensif), est aussi courante dans le lexique que dans le domaine de la phonologie :

allemand	t d	dominer maîtriser
	ext. int.	
	Rat — Rad = [rāt]	dissiper gaspiller
		extensif intensif

Cela veut dire qu'on peut employer *dominer*, *dissiper* pour (« au lieu de ») *maîtriser*, *gaspiller*, mais non inversement : *les montagnes dominent la ville* et *les ennemis dominent la ville*, mais seulement *les ennemis maîtrisent la ville*, et non pas **les montagnes maîtrisent la ville* (si on le disait, on interpréterait les « montagnes » comme des êtres doués de volonté); *dissiper les nuages* et *dissiper une fortune*, mais seulement *gaspiller une fortune*, et non pas **gaspiller les nuages* (si on le disait — ce qui constitue, naturellement, une possibilité stylistique, on interpréterait les « nuages » comme des biens qu'on

devrait garder ou, tout au plus, dépenser raisonnablement).⁽¹⁴⁾ C'était aussi le cas des oppositions *vetus-vetulus-senex, novus-novellus-iuvenis* du latin classique, dans lesquelles *vetus*, resp. *novus* étaient les termes extensifs; *senex*, par exemple, était limité à l'âge des êtres humains et *vetus* à l'âge des choses, tandis que, s'il ne s'agissait pas de l'âge avancé mais, par exemple, de l'appartenance à une époque ou à une date ancienne ou bien de l'ancienneté professionnelle, on employait *vetus* aussi pour les êtres humains (cf. *Romani senes*, « les romains âgés » — *Romani veteres*, « les anciens Romains »; *miles senex*, « un soldat âgé » — *miles vetus*, « un vieux soldat »). La détermination fonctionnelle du terme non-marqué *vetus* était, par conséquent, de ce point de vue, purement négative : « non pour l'âge des êtres vivants » (c'est-à-dire : ou bien pour l'âge avancé, mais, en ce cas, non pour les êtres vivants; ou bien aussi pour les êtres vivants, mais, en ce cas, non pour l'âge en tant que tel). En latin aussi il existait la possibilité stylistique d'employer *senex, iuvenis* pour les choses, mais justement dans la mesure où on voulait les personnifier (en effet, dans les emplois « stylistiques » des termes marqués il n'y a pas de « neutralisation », d'empiètement sur le terrain des termes non-marqués, puisque les termes employés conservent leur valeur intensive).

Quant aux circonstances de la neutralisation, elles sont naturellement différentes, mais cela tient à la nature différente des unités : circonstances de contexte phonique dans le cas des phonèmes et circonstances de contexte sémantique (verbal ou de situation) dans le cas des mots.

2.2.3. Si, par « structure », on entend le fait que les unités fonctionnelles sont analysables⁽¹⁵⁾ sans résidu en éléments diffé-

(14) Cf. Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, II³, nouveau tirage, Genève-Paris 1951, p. 123. Parmi les « synonymes apparents » qui figurent dans les exercices proposés par Bally, il y en a beaucoup qui constituent des oppositions de ce type; ainsi : *contraire - opposé, compter - calculer, peine - chagrin, rigoureux - sévère, admettre - supposer, opulent - riche, garder - retenir, avis - opinion, mener - conduire*. Du reste, la plupart des « synonymes » d'une langue (quand il ne s'agit pas de termes appartenant à des langues fonctionnelles différentes à l'intérieur de la même langue historique, par exemple à des « styles de langue » différents) sont, en réalité, des cas d'opposition « supprimable » (neutralisable). En revanche, le phénomène dont parle M. J. Dubois, *Unité sémantique complexe et neutralisation*, « Cahiers de lexicologie », 2, 1960, pp. 62-66, n'a rien à voir avec la neutralisation : il s'agit tout simplement du fait bien connu que plusieurs signes différents (tout en conservant leurs signifiés) peuvent désigner, dans des circonstances données, le même *designatum*. La neutralisation est un fait de « signification », et non de « désignation ».

(15) Cf. à ce sujet J. Holt, *Proceedings of the Seventh International Congress of Linguists*, Londres 1956, pp. 296-297, et L. J. Prieto, *Figuras de la expresión y figuras del contenido*, « Estructuralismo e Historia », I, pp. 244-245. Les deux auteurs considèrent pourtant le mot sémantique (contenu du mot) comme analogue au mot en tant qu'expression. M. Holt considère, par conséquent, les éléments résultant de l'analyse du contenu lexical (« plérèmes ») comme analogues aux phonèmes (ou, pour mieux dire, aux « cénèmes », conformément à la conception et à la terminologie de M. Hjelmslev, que M. Holt adopte); s'il en résulte aussi des « morphèmes », par ex. « masculin », « féminin », ils seront naturellement analogues aux « prosodèmes » du plan de l'expression (toujours selon la terminologie de M. Hjelmslev). Quant à M. Prieto, il considère les « figures du contenu » (par ex. les figures « homo » et « masculus », distinguées dans le signifié lat. « vir ») comme analogues aux « figures

rentiels (« traits distinctifs »), on peut aussi parler de « structures lexicales », puisque, à cet égard, l'analogie qu'on constate entre les unités phonologiques et les lexèmes n'est pas moins évidente. Par exemple :

fr. /b/ :	oral-bilab.-occl.-sonore
/p/ :	« « « sourd
/d/ :	« dental « sonore
/t/ :	« « « sourd
/g/ :	« vélaire « sonore
/k/ :	« « « sourd

lat. « senex » :	« adj. pour l'âge »	— « des pers. » - « vieux »	(16)
« vetulus » :	»	— « des animaux et des plantes »	»
« vetus » :	»	— « des choses »	»
« iuvenis » :	»	— « des pers. » - « non-vieux »	»
« novellus » :	»	— « des animaux et des plantes »	»
« novus » :	»	— « des choses »	»

Dans les deux domaines, le remplacement d'un trait distinctif par un autre (commutation) transforme l'unité fonctionnelle affectée en une autre unité, ce qui, dans le cas des unités lexicales, comme il s'agit d'unités à deux plans, doit se manifester aussi sur le plan de l'expression. Ainsi, si dans l'unité /b/ on remplace « sonore » par « sourd », on obtient l'unité /p/; si on remplace « bilabial » par « dental », on obtient /d/. De la même façon, si dans l'unité *senex* on remplace le trait (sémantique) « pour personnes » par le trait « pour choses », on obtient *vetus* et, si on remplace « vieux » par « non-vieux », on obtient *iuvenis*. A première vue, il peut sembler qu'il y ait ici une différence, puisqu'on ne peut pas voir ce qu'on obtiendrait si dans *senex* on remplaçait le trait « adjectif pour l'âge ». Mais il arrive la même chose en ce qui concerne la valeur « consonne » dans les phonèmes /b/, /p/, /d/, etc. : il s'agit, pour ainsi dire, du « substrat » de tout le système, qui, naturellement, ne peut pas être commuté à l'intérieur du système même. Du reste, cela arrive aussi pour les traits « oral » et « occlusif » à l'intérieur du groupe de phonèmes considéré.

2.2.4. Mais au concept de « structure » appartient aussi la possibilité de la répétition des mêmes oppositions dans une série de cas, c'est-à-dire le fait qu'un nombre relativement petit de traits organise tout un « système ». Ainsi, l'opposition « sourd » - « sonore » se répète en français plusieurs fois dans tout le système des consonnes : p/b,

de l'expression » (par ex. « po » et « ner » dans le signifiant esp. « poner »). Sans vouloir poser à ce propos le problème général du parallélisme entre les deux plans du langage, nous considérons, au contraire, les contenus des unités lexicales (« mots ») comme analogues aux phonèmes et, par conséquent, les traits sémantiques distinctifs résultant de l'analyse comme analogues aux traits distinctifs de la phonologie. Cf. aussi l'analyse en éléments sémantiquement non « désignés » (indiqués simplement avec A, B, a, b, c) de M. L. Hjelmslev, *Actes Oslo*, p. 668.

(16) Pour être plus clair, nous maintenons les déterminations sémantiques positives. Mais, à la rigueur, dans l'opposition « senex » / « vetulus » // « vetus », le seul terme à détermination entièrement positive (« pour l'âge des personnes ») serait « senex »; « vetulus » devrait être interprété comme « non pour l'âge des personnes » et « vetus » comme « non pour l'âge des êtres vivants ».

t/d, k/g, f/v, š/ž. On rencontre aussi, dans le domaine du lexique, des oppositions qui se répètent assez souvent, même dans plusieurs « systèmes » partiels, par exemple : « masculin » - « féminin », « pour êtres vivants » - « pour choses », « pour personnes » - « pour animaux », « grand » - « petit », mais elles semblent être de nature plutôt « grammaticale » (17), et leur nombre paraît relativement restreint. La répétition d'une configuration lexicale non motivable « grammaticale » se présente, au contraire — sauf erreur —, assez rarement. C'est le cas, par exemple, de l'opposition entre les verbes « aller » - « venir » qui, en espagnol et en portugais, se répète exactement pour les verbes « porter » - « apporter » :

	Espagnol		Portugais	
« Terme du mouvement dans l'espace de la 1 ^{re} personne »	venir	traer	vir	trazer
« Terme dans le reste de l'espace (y compris l'espace de la 2 ^e personne) »	ir	llevar	ir	levar

Cf. esp. *ven a verme / voy ahí donde estás, voy a ver a un amigo; tráeme el libro / mañana te llevo el libro a tu casa, le llevo el libro* (18). Le même cas se présente aussi, pour les mêmes verbes, en roumain et, jusqu'à un certain point, en français, où, toutefois, l'opposition est différente :

	Roumain		Français	
« Terme du mouvement dans l'espace des personnes du discours (1 ^{re} et 2 ^e personnes) »	a veni	a aduce	venir	apporter
« Terme du mouvement dans le reste de l'espace »	a se duce	a duce	aller	porter

Cf. *tu viens chez moi, je viendrai te rejoindre* [scil. là où tu te trouves] / *j'irai là-bas le rejoindre; tu m'apportes des livres, je t'ap-*

(17) A propos des cas où des éléments comme « masculin » et « féminin » appartiennent au contenu des unités lexicales sans que leur présence soit indiquée hors du thème dans le signifiant (par ex. *frère / sœur*), M. Hjelmslev parle de « morphèmes thématiques et convertis ». On pourrait peut-être interpréter aussi les autres oppositions signalées (« pour êtres vivants » - « pour choses », etc.) comme des « oppositions converties » de genre, en considérant naturellement le genre au sens large, comme catégorie de la « classification ». Mais il reste à voir si le genre lui-même, en tant que principe de classification de l'expérience et non en tant que simple fonction de l'emploi des signes, ne serait pas à considérer comme une catégorie du lexique plutôt que de la grammaire. En ce cas, on devrait évidemment distinguer la *catégorie du genre* (chez les substantifs) du simple accord en genre (dans d'autres parties du discours).

(18) Ici encore on pourrait parler d'une détermination « grammaticale » — bien que tout à fait particulière — en rapport avec la catégorie de « personne » et les déictiques.

portera des livres [là où tu te trouves] / il porte des livres à son ami [qui est là-bas] (19).

Il semble donc que les systèmes limités à très peu de termes (parfois à une seule opposition fondamentale, éventuellement avec des distinctions secondaires à l'intérieur de cette opposition) soient très nombreux dans le lexique (ce fait n'est du reste pas inconnu en grammaire). C'est peut-être cela même qui contribue à donner l'impression d'une structuration « relâchée » du domaine lexical. En tout cas, avant d'avancer des hypothèses sur les caractères spécifiques de la structuration globale du lexique, il convient d'étudier les systèmes restreints et immédiats qu'on y rencontre.

2.3.1. Nous pensons que ces systèmes restreints et immédiats du lexique, qui, au point de vue structural, sont parfaitement analogues aux systèmes des voyelles et des consonnes de la phonologie, coïncident au fond, au niveau des faits linguistiques, avec les « champs conceptuels » (*Begriffsfelder*) de MM. J. Trier et L. Weisgerber. Les « petites classes fermées » du lexique, dont parle M. Hjelmslev, y correspondent aussi, du reste (20), et il est curieux de constater que M. Hjelmslev, dans son rapport sur la structure du lexique au 8^e Congrès des linguistes, où il se réfère pourtant à d'autres théories, ne mentionne pas la seule qui, jusqu'à présent, ait apporté des résultats positifs à cet égard, tant en synchronie qu'en diachronie, c'est-à-dire celle des *Begriffsfelder* (21).

(19) En français, du reste, l'opposition — du moins au sens indiqué — n'est pas tout à fait claire et devrait être examinée de plus près. En effet, *venir* et, plus encore, *apporter* s'emploient aussi pour « l'espace de la troisième personne », surtout quand il ne s'agit pas de circonstances actuelles et immédiates du discours. Cela tient probablement à l'effacement, en français, des déterminations déictiques inactuelles, effacement qui se manifeste aussi dans le système des démonstratifs (cf. *cet homme-ci, cet homme-là* par rapport à *cet homme*).

(20) Une de ces classes « beau » - « laid » — qui d'ailleurs, en ce qui concerne les distinctions internes, n'est pas « petite » — a été étudiée récemment, pour le français, par un romaniste tchèque, précisément du point de vue de la théorie des *Begriffsfelder*, pourtant avec des critères plutôt psychologiques que strictement linguistiques (O. Ducháček, *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*, Prague 1960). Mais, chose étrange, M. Ducháček n'en a étudié, pour ainsi dire, que la moitié, sans opposer la « beauté » à la « laideur ».

(21) La théorie de M. G. Matoré (*La méthode en lexicologie. Domaine français*, Paris 1953), de son propre aveu, n'est pas proprement linguistique, mais « sociologique ». De même, elle n'est pas « structurale », comme on la qualifie dans des ouvrages récents, puisqu'elle ne se fonde pas sur le principe des oppositions fonctionnelles. Ainsi, le schème du « champ notionnel d'ART et de TECHNIQUE vers 1765 », présenté par M. Matoré dans son livre (p. 102), ne correspond pas à une *structure linguistique*, mais à une *configuration associative*. Du reste, du point de vue linguistique, M. Matoré ne se place pas au niveau des oppositions distinctives (« système »), mais au niveau de ce que nous appelons la « norme » de la langue (cf., à propos de ces notions, notre travail *Sistema, norma y habla*, Montevideo 1952, à présent inclus dans notre *Teoria del lenguaje* déjà citée, pp. 11-113). Les « champs morpho-sémantiques » de M. P. Guiraud (BSLP, 52, 1, 1956, pp. 265-288, et tomes suivants) sont, eux aussi, des configurations associatives, bien que linguistiques cette fois-ci, et d'une nature différente, puisqu'ils ne se limitent pas au contenu; d'autre part, de par leur nature, ils ne peuvent pas être structuraux (cf. 3.4.1.). Mais cela n'infirme naturellement pas la valeur et l'intérêt propre de ce type de recherches.

2.3.2. Il va de soi que nous ne sommes pas d'accord avec les critiques de principe formulées à propos de la théorie des champs conceptuels. Ainsi, il n'est pas exact, à notre avis, que les champs conceptuels de M. Trier coïncident avec les *Sachgruppen*, les « groupements de choses », dont parlent d'autres auteurs — comme le croit M. F. Dornseiff (22) —, sauf dans la mesure où les soi-disant « Sachgruppen » sont en réalité des champs sémantiques linguistiquement délimités et agencés, c'est-à-dire précisément des « champs conceptuels ». De même nous pensons que certaines autres critiques, du reste bienveillantes, telles que celles de M. W. von Wartburg et de Mme S. Ohman, n'affectent pas l'applicabilité de la théorie du point de vue structural. M. v. Wartburg observe que « de vastes sphères de la vie et par là même de la langue ont des limites confuses ou même pas de limite du tout » et que « la disposition générale du vocabulaire d'une seule et même langue est fort différente chez deux individus différents » (23). Ce sont des objections dont il faut tenir compte, sans doute, mais elles concernent plutôt le postulat de l'agencement total du lexique. Et, même à cet égard, il y a deux problèmes très différents à distinguer : celui du « lexique global » d'une langue historique et celui du « système global du lexique » d'une langue fonctionnelle. En ce qui concerne le premier problème, on a affaire, en réalité, à plusieurs systèmes linguistiques, à plusieurs « langues » (« langue populaire », « langue familière », « langue savante », « langues régionales », etc.), qu'il faut en principe considérer séparément (cf. 0.2.1.). Si ces systèmes sont pour le lexique plus nombreux encore qu'ils ne le sont en phonologie ou en grammaire, cela signifie uniquement que la description du lexique sera plus compliquée et, empiriquement, plus difficile. D'ailleurs, en dépit des différences de toute sorte, il y a dans une « langue commune » (et très souvent même dans une langue historique) un nombre suffisant d'oppositions et de systèmes partiels à peu près identiques, un « fonds lexical commun », qu'on pourrait décrire en premier lieu. En ce qui concerne le second problème, si même dans une langue fonctionnelle une il y a des zones lexicales non structurées ou d'une structuration lâche et imprécise, une sémantique structurale les présentera telles quelles. Le structuralisme, tel que nous le concevons, aspire tout simplement à correspondre au fonctionnement réel de la langue, et non à y imposer des schèmes préconçus ou des structures « parfaites ». Du reste, en phonologie et en grammaire, on constate aussi des oppositions bien établies et d'autres qui ne le sont pas, qui ne sont pas claires ou sont en train de se modifier, des exceptions, des déviations, etc. : ce ne sont pas là des difficultés de principe pour un structuralisme raisonnable. Mais il est probable que beaucoup de structures qui paraissent « imprécises » ne le seraient plus si on faisait pour chaque cas la distinction entre « structure » et « usage » (ou entre « système » et « norme » de la langue, cf. note 21) et si on tenait compte du caractère « inclusif » des oppositions linguistiques, c'est-à-dire du fait que tous les termes des oppositions n'ont pas nécessairement une détermination positive (cf. 2.2.2.).

(22) *Das Problem des Bedeutungswandels*, ZfdPh 63, 1938, pp. 119-138 (en partic. p. 126 et ss.).

(23) *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft 2*, Tübingen 1962, p. 165 (nous citons ici d'après la traduction française de la première édition, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris 1946, p. 150).

Quant au fait observé par Mme Ohman, à savoir que l'appréciation subjective joue un rôle important dans certains domaines de l'expérience, par exemple dans celui de la température (24), il a rapport à la diversité des opinions à propos des « choses », et non aux signifiés linguistiques : une chose peut être *froide* pour un français et *chaude* ou *tiède* pour un autre, mais l'application de ces termes implique la même gradation des signifiés « froid » - « tiède » - « chaud » (en tant que valeurs de langue) et l'on ne peut pas en déduire que *froid* signifie « chaud » pour le premier et « froid » pour le second.

Nous ne sommes pas d'accord non plus avec M. P. Guiraud qui considère la théorie de M. Trier comme « para-linguistique » (25). On peut douter de l'exactitude des descriptions historiques de M. Trier (26) et on peut ne pas accepter ses inférences de nature socio-culturelle, mais on ne peut pas douter du caractère proprement linguistique de sa théorie au niveau de l'identification des faits sémantiques et de leurs rapports (ce qui souvent n'est pas le cas pour d'autres théories sémantiques).

2.3.3. Nous croyons plutôt que la théorie des champs a besoin d'être approfondie et développée et qu'une des directions dans lesquelles elle pourrait l'être est précisément la direction structurale. Aussi croyons-nous que la théorie des champs conceptuels doit être combinée avec la doctrine fonctionnelle des oppositions linguistiques (qui, du reste, y est implicite) et que l'épreuve de la commutation doit être appliquée également aux rapports lexicaux, non pas pour identifier les unités, qui y sont données, mais pour établir les traits distinctifs qui les caractérisent et, par là, les oppositions de contenu dans lesquelles les unités mêmes fonctionnent (27). Ce n'est que par l'existence des oppositions distinctives que la « configuration sémantique » d'un champ devient une véritable « structure linguistique ». Il faut donc supposer que chaque champ conceptuel a un contenu (une « valeur ») unitaire et que ce contenu est subdivisé par des oppositions entre des termes (« mots ») à l'intérieur du champ même. Par sa valeur unitaire, par contre, un champ s'oppose à d'autres champs, tout comme en phonologie les voyelles s'opposent aux consonnes et en grammaire les temps du verbe, par exemple, s'opposent aux modes et les pronoms personnels aux pronoms démonstratifs. Autrement dit, du point de vue pratique, un champ s'établit par des oppositions simples entre des mots et se termine là où une nouvelle opposition exigerait que la valeur unitaire du champ devienne trait distinctif, c'est-à-dire là où ce ne sont plus les mots en tant que tels qui s'op-

(24) *Wortinhalt und Weltbild*, Stockholm 1951, p. 83.

(25) *La sémantique*, Paris 1955, p. 75.

(26) Cf. à ce sujet F. Scheidweiler, *Die Wortfeldtheorie*, « Z. f. deutsches Altertum » 79, 1942, pp. 249-272 (et l'article sur *kunst* et *list*, dans la même revue, 78, 1941, pp. 62-87).

(27) C'est un contresens, à notre avis, que de vouloir commuter des traits de signifié comme « aîné » et « cadet » dans l'unité française *frère* pour montrer qu'elle ne change pas (c'est-à-dire pour l'identifier en tant qu'unité de contenu), puisque les traits « aîné », « cadet » n'y appartiennent aucunement, pas même comme traits de « substance » non-distinctifs (associatifs) ; cf. notre intervention au 8^e Congrès des linguistes, *Actes Oslo*, p. 698. Du reste, on ne parvient pas à l'idée de telles commutations qu'en partant d'autres langues, dans lesquelles ces traits appartiennent aux unités données, comme traits distinctifs, et, même si cela était empiriquement possible, il serait certainement vain de vouloir commuter dans les unités d'une langue tous les éléments qui pourraient être distinctifs dans d'autres langues.

posent, mais où c'est le champ tout entier qui devient le terme d'une opposition d'ordre supérieur, exactement de la même façon que, dans le domaine de la phonologie, une voyelle ne s'oppose pas individuellement à chaque consonne, mais à toutes les consonnes ensemble en tant que membres d'un autre « système » (ou « paradigme phonique »). Ainsi, dans le cas des adjectifs concernant l'âge en latin, le champ respectif englobe la série *senex, vetus, iuvenis*, etc., mais non la série *magnus, grandis, parvus*, etc., puisque, dans une opposition quelconque entre les termes des deux séries, le contenu « âge » devient trait distinctif et s'oppose à « taille ». Si, par conséquent, *grandis* s'emploie parfois apparemment pour l'âge (cf. note 13), c'est un cas de neutralisation entre le champ de l'âge et celui de la taille, tout comme en grammairie on constate des neutralisations entre des catégories : en espagnol, par exemple, l'emploi du subjonctif après *cuando* pour exprimer le « futur » — *cuando vino* (ind.) / *cuando viene* (ind.) / *cuando venga* (subj.) — représente une neutralisation entre la catégorie du temps et celle du mode.

2.4.1. Si l'on admet la réduction des champs conceptuels à des systèmes lexicaux organisés et délimités par des oppositions distinctives immédiates, indépendamment de toute relation « associative », on trouve que les types d'oppositions au moyen desquelles ils sont organisés sont très souvent identiques aux types déjà connus de la phonologie. Ainsi, dans certains champs unidimensionnels, tels que celui de l'exemple allemand de M. Trier : *ungenügend - mangelhaft - genügend - gut - sehr gut* (28) ou celui de (*gelato*) - *freddo - fresco - tiepido - caldo - (bollente)* en italien (où les contenus unitaires sont, respectivement, « évaluation adjectivale de l'activité scolaire » et « évaluation adjectivale de la température »), les oppositions sont *graduelles* : leurs termes correspondent à différents degrés de la même « qualité ». Dans les champs des noms des couleurs fondamentales dans les langues romanes actuelles, qui sont aussi unidimensionnels, les oppositions sont *équipollentes*, ce qui signifie que les termes en sont équivalents au point de vue logique (par rapport au contenu commun « couleur ») ou bien que chaque couleur s'oppose à toutes les autres (en effet, l'ordre *rouge - orange - jaune - vert*, etc., n'est pas linguistique — il appartient aux sciences naturelles — et telle couleur, par exemple *brun*, peut être « fondamentale » au point de vue linguistique et ne pas l'être en physique). En latin, au contraire, le champ des couleurs était bidimensionnel et les oppositions y étaient, dans un sens, *équipollentes* (distinction des couleurs en tant que telles) et, dans un autre sens, *privatives* (un terme y présentait le trait distinctif « présence de la lumière », « luminosité », qui manquait chez l'autre) :

Oppositions privatives

Oppositions	{	(-) « albus » - « candidus »	(+)
équipollentes	{	(-) « ater » - « niger »	(+)

Dans le champ déjà considéré des adjectifs concernant l'âge, en latin, on a affaire à trois oppositions privatives :

- 1) « vieux » / « non-vieux » : (+) *senex-vetulus-vetus* / *iuvenis-novellus-novus* (-) ;

(28) Cf. *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*, Heidelberg 1931, pp. 6-7.

- 2) « pour l'âge des êtres vivants » / « non pour l'âge des êtres vivants » :
 (+) *senex-vetulus* / *vetus* (-) et
 (+) *iuvenis - novellus* / *novus* (-) ;
- 3) « pour l'âge des personnes » / « non pour l'âge des personnes » :
 (+) *senex* / *vetulus* (-) et (+) *iuvenis* / *novellus* (-) .

2.4.2. Dans d'autres champs lexicaux plus complexes, l'analogie avec les types d'oppositions phonologiques paraît plus difficile à poursuivre. Ainsi, dans le champ pluridimensionnel des noms de parenté, on peut établir, en français, cinq oppositions différentes :

- a) de « genre » (« masculin » / « féminin ») : *père* / *mère*,
oncle / *tante*, etc. ;
- b) de « type de parenté » (« parenté naturelle » / « parenté sociale ») :
père / *beau-père*, *frère* / *beau-frère*, etc. ;
- c) de « ligne » (« ligne directe » / « ligne collatérale ») : *père* / *frère* ;
- d) de « direction » (par rapport à la ligne directe : « ascendant » / « descendant ») : *père* / *fils*, *oncle* / *neveu* ;
- e) de « degré » (nombre des relations directes comptées sur la ligne directe ou sur la collatérale ; par exemple : « premier degré » / « second degré ») : *père* / *grand-père*, *frère* / *cousin*.

Dans d'autres langues on peut trouver en outre la « ligne paternelle » opposée à la « ligne maternelle » (lat. *patruus* / *avunculus*, *amita* / *matertera*), la « parenté sociale » divisée en « parenté par alliance » et « parenté par un second mariage d'un des parents » (alle. *Schwiegermutter* / *Stiefmutter* ; cf., du reste, en français les signifiés marqués « gendre », « bru » par rapport aux signifiés non-marqués « beau-fils », « belle-fille »), ou bien des oppositions de « rapport d'âge » (« aîné » / « cadet »), etc. — tout cela avec des syncrétismes parfois assez compliqués (ainsi, dans toutes les langues romanes, syncrétisme entre la « parenté naturelle » et la « parenté sociale » dans les signifiés « oncle » et « tante » ; en italien et en roumain, syncrétisme entre « ligne directe » et « ligne collatérale » pour le second degré de la direction ascendante : ital. *nipote*, roum. *nepot* « petit-fils » et « neveu ») (29). Sans doute, certaines de ces oppositions ne sont-elles pas immédiatement assimilables aux oppositions phonologiques. Cependant, ici encore, on peut parler d'oppositions privatives (a, b) et d'oppositions *graduelles* (e) : les oppositions en tant que telles ne paraissent pas radicalement différentes, bien que la structure globale de ces champs si complexes ne trouve pas de parallélisme en phonologie (mais on pourrait trouver des analogies grammaticales, par exemple avec un système verbal) (30).

2.5. On peut donc considérer comme identifié et établi l'objet de la sémantique structurale diachronique : c'est le développement his-

(29) Le « syncrétisme » est la suppression d'une opposition dans le système même de la langue (c'est-à-dire l'inexistence, dans une section donnée d'un paradigme, d'une opposition qui existe dans d'autres sections du même paradigme) et ne doit pas être confondu avec la « neutralisation », qui est la suppression occasionnelle d'une opposition existant dans le système, dans une situation ou une position donnée.

(30) Il y a, du reste, entre les structures lexicales et les structures phonologiques des différences bien plus radicales, dont nous traiterons ailleurs. Ici ce sont les analogies qui nous intéressent en premier lieu.

torique des « champs conceptuels » considérés comme *structures lexicales de contenu*. Et, puisque structure veut dire avant tout opposition distinctive, la sémantique structurale diachronique aura à établir, à étudier et, si possible, à expliquer (motiver) le maintien, l'apparition, la disparition et la modification, au cours de l'histoire d'une langue, des oppositions lexicales distinctives.

3.1. Le second problème concernant la sémantique diachronique structurale est celui de la place qui lui revient par rapport aux autres disciplines lexicologiques (existantes ou possibles) et, en particulier, par rapport à la sémantique traditionnelle.

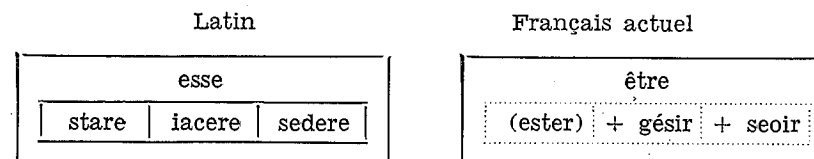
3.2. Ici aussi une « question préjudicielle » se présente au départ : on peut se demander si la sémantique traditionnelle n'envisage pas déjà des problèmes ayant trait aux changements de structure des contenus lexicaux et si, dans ce cas, une discipline structurale est vraiment nécessaire. En effet, il y a deux notions de la sémantique traditionnelle qui touchent à de tels problèmes : ce sont les notions d'« extension » (« élargissement ») et de « restriction » du sens (avec leurs variantes). Mais ce sont des notions non-structurales (elles n'ont aucun rapport, ni explicite ni implicite, avec la notion d'opposition distinctive) et, de ce fait, elles concernent, en réalité, les termes isolés, et non les rapports entre les termes, les structures sémantiques. Du reste, il s'agit toujours, dans la sémantique traditionnelle, d'extension et de restriction de sens *par rapport à un signifiant* et sans qu'on y fasse la distinction entre « signification » et « désignation », ce qui rend les deux notions très imprécises et, au fond, inutilisables en ce qui concerne le plan du contenu en tant que tel.

Considérons, de ce point de vue, la notion d'extension du sens :

a) Du fait de la non-distinction entre « signification » et « désignation » (cf. 1.2.), on prend très souvent pour une extension du sens le « rayonnement métaphorique » d'un terme (mot). Or, c'est justement un cas où, en principe, il ne peut pas y avoir d'extension du sens (contenu), puisque la condition même de l'emploi métaphorique, en tant que tel, est le maintien de la valeur de langue du terme employé (autrement la métaphore serait, du point de vue de la langue, une désignation « erronée »). Même quand il s'agit de désignations traditionnelles et fixées (par exemple : *racine d'une dent*, *racine d'un mal*), c'est encore un fait de *norme* de la langue, qui n'affecte en rien les *structures* sémantiques. Ce n'est qu'au moment où la « métaphore » n'est plus une métaphore qu'on a un changement linguistique proprement dit; mais, dans ce cas, il s'agit d'un nouveau sens, et non d'une « extension » du sens primitif.

b) Du fait d'envisager l'extension du sens par rapport aux signifiants, et non par rapport aux oppositions de contenu, on ne s'aperçoit pas de la nature des changements structuraux. Ainsi, on peut considérer comme des « extensions du sens » aussi bien le cas de fr. *tante* (lat. *amita*) que celui de fr. *être* (lat. *esse*) et celui de fr. *noir* (lat. *niger*), puisque *tante* correspond aussi au lat. *matertera*, *être* correspond aux lat. *stare*, *iacere*, *sedere* (cf. *être debout*, *être couché*, *être assis*) et *noir* correspond aussi au lat. *ater*. Mais, au point de vue systématique, ces trois cas sont très différents. En latin, *amita* (« sœur du père ») et *matertera* (« sœur de la mère ») étaient tous les deux des termes positivement marqués (aucun d'eux ne pouvait remplacer l'autre); dans ce cas, par conséquent, de deux termes marqués, un seul a été maintenu pour toute la zone sémantique de l'opposition

respective⁽³¹⁾. Dans le cas de *être*, il est vrai qu'en français actuel — vu la disparition totale de l'anc. fr. *ester* et la disparition pratique de *gésir* et *seoir* — ce verbe correspond aussi aux verbes latins *stare*, *iacere*, *sedere*, mais c'étaient là des verbes qui, déjà en latin, étaient remplaçables par *esse*, puisque celui-ci était le terme neutre (non-marqué) de l'opposition en question. Par conséquent, il n'y a pas eu d'élargissement du signifié « être » par rapport à « esse » : tout simplement, les termes marqués ont été éliminés de la zone sémantique correspondante :

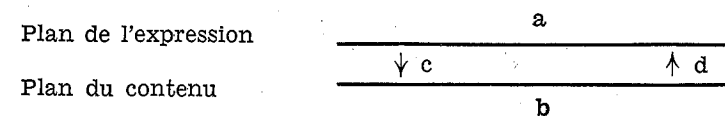


Au contraire, on pourrait, d'un certain point de vue, parler d'une « restriction du sens », puisque pour l'existence et sa constatation on emploie en français *exister* et *y avoir* (en latin *existere* signifiait plutôt « se présenter, surgir » et « y avoir » n'y était pas séparé du signifié « esse »). Quant à *niger* (« noir brillant »), c'était précisément le terme marqué de l'opposition latine respective et il en a éliminé le terme non-marqué *ater* « noir non-brillant » (cf. 4.3.3.).

c) Pour la même raison, on ne s'aperçoit pas de l'extension du sens en tant que telle, si tous les signifiants d'une opposition sont remplacés; ainsi dans les cas de *blanc*, qui correspond aux lat. *albus* et *candidus*, ou de *bleu*, qui correspond aux lat. *glaucus*, *caesius*, *cyaneus* (*caeruleus*).

La notion d'« extension du sens » peut donc n'impliquer aucun changement de contenu (a) et, quand elle l'implique, elle concerne le résultat, et non le changement structural en tant que tel (b); en outre, elle n'englobe pas certaines « extensions de sens », ce qui semble un paradoxe (c). *Mutatis mutandis*, on peut en dire autant de la « restriction du sens ». En réalité, c'est seulement une discipline structurale qui peut rendre compte des changements dans les rapports de contenu, dans la mesure où ces rapports sont eux-mêmes des rapports structuraux. D'autre part, les notions d'« extension » et de « restriction » du sens peuvent, elles aussi, acquérir un sens nouveau et précis dans une sémantique structurale (cf. 4.3.2.).

3.3.1. Pour fixer la place de la sémantique diachronique structurale parmi les disciplines lexicologiques et pour déterminer les points de vue qui distinguent et caractérisent ces disciplines, il faut se reporter aux deux plans de la langue et à leurs relations mutuelles :



(31) En réalité, le changement sémantique a été bien plus remarquable, puisque l'opposition entre « ligne paternelle » et « ligne maternelle » a été supprimée dans tout le système des termes de parenté et que « tante » s'applique en français aussi aux « femmes des oncles », pour lesquelles il n'y avait pas de termes spéciaux en latin.

Les problèmes de la phonologie sont relativement plus simples, par rapport à ceux du lexique, du fait aussi qu'ils ne concernent qu'un seul plan : le plan de l'expression. Dans la lexicologie, au contraire — aussi bien en synchronie qu'en diachronie —, quatre points de vue sont possibles, ainsi que l'a montré M. L. Weisgerber⁽³²⁾ (dont, cependant, nous ne suivons pas entièrement la terminologie et les conclusions), et, par là, quatre façons de poser les problèmes et autant de « disciplines » lexicologiques. On peut, en effet :

1) considérer, en tant que tel, le plan de l'expression du lexique, c'est-à-dire les rapports entre les signifiants (a) — ce qui serait le point de vue d'une *lexicologie de l'expression* (allemand *Wortformenlehre*) ;

2) considérer, en tant que tel, le plan du contenu du lexique, c'est-à-dire les rapports entre les signifiés (b) — point de vue de la *lexicologie du contenu* (*Wortinhaltslehre*) ;

3) considérer le rapport entre les deux plans en partant de l'expression (c) — point de vue d'une discipline qu'on identifie souvent avec la « sémantique » tout court et qu'on pourrait peut-être appeler *sémasiologie* (*Semasiologie*) ;

4) considérer le rapport entre les deux plans en partant du contenu (d) — point de vue de l'*onomasiologie* (*Onomasiologie*)⁽³³⁾.

Dans les deux premiers cas on n'a besoin de se référer à « l'autre plan » du lexique que pour identifier les unités du plan considéré ; dans les deux autres cas, c'est le rapport même entre les deux plans qu'on envisage : on se demande, par exemple (3), quels signifiés correspondent à un signifiant donné, ou bien (4) quels signifiants correspondent à un signifié donné (non pas à une « chose », comme on dit souvent en onomasiologie, étant donné qu'il s'agit toujours de l'organisation linguistique de l'expérience, et non de choses en tant que telles).

3.3.2. Reprenons à cet égard l'exemple déjà donné du verbe *tuer*.

1) On peut tout d'abord étudier les rapports de « *tuer* », en tant que signifiant, avec sa « famille » immédiate (« *tuer* » - « *tueur* » - « *tuerie* » - « *tue-mouche* » - « *à tue-tête* », etc.), qui est différente, par exemple, de celle de « *crier* » (« *crier* » - « *cri* » - « *crieur* » -

(32) *Die Bedeutungslehre — ein Irrweg der Sprachwissenschaft?*, GRM, 15, 1927, pp. 161-183 (en partic. p. 182), et *Vorschläge zur Methode und Terminologie der Wortforschung*, IF, 46, 1926, pp. 305-325 (en partic. p. 318).

(33) M. S. Ullmann, *The Principles of Semantics* 2, pp. 161, critique cette distinction de M. Weisgerber, qui lui semble trop compliquée et souvent inapplicable. Mais on ne peut pas s'empêcher de l'accepter, en tant que distinction, puisqu'il s'agit de toute évidence de quatre points de vue différents. Ce qui n'empêche pas, bien entendu, de combiner ces points de vue chaque fois que des buts particuliers de la recherche lexicologique l'exigent, par exemple en étymologie ou dans l'étude de l'étymologie populaire. Mais il ne convient pas de les combiner *avant* de les avoir distingués. Du reste, même en ce qui concerne l'étymologie, il y a lieu de distinguer l'étymologie de l'expression et l'étymologie du contenu, dont l'objet peut être radicalement différent (cf. 5.2.). On ne peut pas non plus partager l'opinion de M. H. Kronasser, *Handbuch der Semasiologie*, Heidelberg 1952, p. 62, qui considère les distinctions de M. Weisgerber comme une question de terminologie : évidemment, M. Kronasser n'a pas pu en voir toute la portée théorique et pratique (ainsi que son livre tout entier le prouve, d'ailleurs, par son éclectisme souvent ambigu).

« *criant* » - « *criard* » - « *criée* » - « *criailler* » - « *criaillerie* », etc.) ; on peut en examiner la structure par rapport à la structure des autres signifiants du lexique français ; on peut en examiner la continuité et les changements au cours de l'histoire (« *tutare* » > « *tuer* ») et aussi les changements de sa « famille » (matérielle) : ce sont là des problèmes d'une *lexicologie de l'expression*, synchronique et diachronique. Les dictionnaires de rimes et les dictionnaires inverses sont des applications lexicographiques de cette même discipline.

2) C'est une question tout à fait différente que d'étudier les rapports entre le signifié « *tuer* » et d'autres signifiés, par exemple ses rapports avec d'autres verbes et expressions verbales d'un contenu proche : « *assassiner* », « *assommer* », « *massacrer* », « *exécuter* », « *faire mourir* », « *mettre à mort* », « *donner la mort* », etc. (*paradigmatique du contenu*), ainsi que ses combinaisons dans le discours avec des valeurs substantives, adjectives et adverbiales déterminées, à l'exclusion d'autres : par exemple on « *tue* » le temps, mais on ne le « *massacre* » pas et il est difficile de le « *faire mourir* », tandis qu'un livre est « *massacré* » ou « *assassiné* », mais non « *tué* », par un compte-rendu (*syntagmatique du contenu*)⁽³⁴⁾. Et on peut examiner historiquement les changements de ces rapports de contenu, aussi bien paradigmatiques que syntagmatiques. Ce sont des problèmes d'une *lexicologie du contenu*, synchronique et diachronique, dont les dictionnaires de synonymes et d'antonymes sont des applications lexicographiques usuelles.

3) C'est une autre question encore que d'étudier les rapports entre le signifiant « *tuer* » et les signifiés qui y correspondent ou y correspondaient en français, en tant que langue historique, et les changements dans ces rapports (par exemple « *tuer* » - « *extinguere* » → « *tuer* » - « *occidere* »). Ce sont des problèmes d'une *sémasiologie* synchronique et diachronique. L'étude des associations et des collisions entre signifiants, en tant que conditions de changements dans les rapports sémasiologiques (tel le cas de « *traire* » - « *trahere* » → « *traire* » - « *mulgere* », à cause de la collision entre « *moudre* » < « *mulgere* » et « *moudre* » < « *molere* »), appartient aussi à cette discipline, ainsi qu'une grande partie de la lexicographie traditionnelle.

4) Finalement, c'est aussi une question différente que d'examiner les rapports entre le signifié « *occidere* » et ses signifiants en français, en tant que langue historique, et les changements de ces rapports au cours de l'histoire (par ex. « *occidere* » - « *occire* » → « *occidere* » - « *tuer* ») : ce sont des problèmes d'une *onomasiologie* synchronique et diachronique. A cette discipline appartiennent aussi l'étude des associations sémantiques en tant que conditions de changements des rapports onomasiologiques (par ex. le cas de *gravis / levis* → *grevis / levis* ou celui de « *femier* » > « *fumier* » à cause de l'association avec « *fumer* »), et, du point de vue lexicographique, les dictionnaires « idéo-

(34) Nous montrerons ailleurs que les « champs sémantiques » de W. Porzig (cf., à ce sujet, son article *Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen*, « Beiträge zur Gesch. der d. Sprache u. Literatur », 58, 1934, pp. 70-97, et son livre *Das Wunder der Sprache* 2, Berne 1957, pp. 117-125) sont radicalement différents de ceux de M. Trier. Ceux-ci sont des *paradigmes* du lexique ; ceux-là correspondent, en revanche, à une *sélection syntagmatique* entre deux paradigmes différents (par exemple entre un champ substantif et un champ verbal), et, à proprement parler, ne sont pas des « champs ». Du reste, Porzig lui-même les appelle respectivement *parataktisch* et *syntaktisch* (Op. cit., pp. 120, 125).

logiques» et de «nomenclatures» (même les dictionnaires «par images») (35).

Dans le cadre qu'on vient d'esquisser, la *lexématique* ou *sémantique structurale* correspond au niveau structural systématique de la *lexicologie du contenu*, dont fait partie aussi la *lexicologie sémantique associative* (qui adopte un autre point de vue concernant les rapports entre les signifiés), ainsi que, à d'autres niveaux structuraux, une *lexicologie sémantique de la norme* et une *lexicologie sémantique du discours* (y compris l'étude des préférences et « constantes » sémantiques des écrivains).

3.4.1. Des quatre possibilités que nous avons énumérées, on a suivi jusqu'à présent, dans les recherches historiques sur le lexique — sauf dans les travaux inspirés de la théorie des *Begriffsfelder* —, surtout les deux dernières, souvent en alternant les deux points de vue au cours de la même recherche. On s'est demandé, avant tout, comment les signifiants changent de signifié — *Comment les mots changent de sens* est le titre d'un article célèbre d'Antoine Meillet (36) — ou bien comment les signifiés (« choses ») changent de signifiant (« nom ») et on a examiné alternativement les deux rapports, pour des mots isolés ou, tout au plus, pour des groupes de mots « associés ». Les études de J. Gilliéron, par exemple, ainsi que la seconde partie de J. Jud, *Problèmes de géographie linguistique romane*, RLiR, 1 (qui concerne, précisément, le sort du lat. *exstinguere* dans les langues romanes), et l'étude bien connue de V. Bertoldi, *Un ribelle nel regno dei fiori*, Genève 1923, sont des travaux classiques à cet égard. Cette même façon de poser les problèmes « sémantiques » est, au fond, celle des trois traités de sémantique les plus importants de ces derniers temps (37).

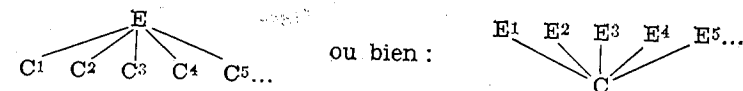
Ces deux directions traditionnelles de la recherche lexicologique — auxquelles la géographie linguistique et la méthode « Wörter und Sachen » ont beaucoup contribué — peuvent permettre d'établir des classes et des types généraux de changements « sémantiques » (c'est-à-dire sémasiologiques et onomasiologiques), ce qui leur confère une certaine allure « systématique ». Mais, en réalité, de par leur nature même, elles conviennent surtout à des monographies historiques sur des signifiants ou sur des signifiés isolés ou à des études concernant l'architecture de la langue, par exemple la variété « diatopique » des langues historiques (« dialectes ») — domaines où, du reste, elles ont donné jusqu'ici les résultats les plus remarquables —, et non à l'étude systématique du lexique d'une langue du point de vue synchronique ou diachronique, puisque l'objet d'étude n'y saurait être le lexique en tant que système, et leur allure systématique a rapport au classement des faits particuliers, et non au caractère de l'objet étudié. En effet, vu que les rapports simples expression - contenu sont déjà donnés dans les mots et ne sauraient être proprement « étudiés » (il suffit de les constater), deux voies s'ouvrent pour ce genre de recherches : ou bien celle de l'étude des changements historiques de ces rapports ($E^1 - C^1 \rightarrow E^1 - C^2$ ou, au contraire, $E^1 - C^1 \rightarrow E^2 - C^1$), ou bien

(35) Il existe, en outre, la possibilité d'envisager globalement le signe lexical (signifiant + signifié) pour certains buts déterminés, par exemple pour en établir la fréquence.

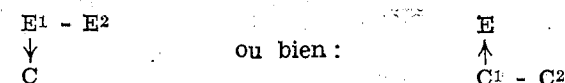
(36) *Linguistique historique et linguistique générale*, I, nouv. tirage, Paris 1948, pp. 230-271.

(37) Les deux ouvrages déjà cités, de MM. Ullmann et Kronasser, et celui de M. V. A. Zvegincev, *Semasiologija*, Moscou 1957.

celle de l'étude des rapports multiples entre la même expression et plusieurs contenus ou entre le même contenu et plusieurs expressions, à l'intérieur d'une langue historique (par exemple dans des « dialectes » différents) ou d'une famille historique de langues :



Mais il s'agit toujours d'un *rapport simple* (E-C) répété, et non d'un *rapport multilatéral* (entre des signifiants ou des signifiés) à l'intérieur d'un système linguistique (38). Certes, étant donné la possibilité de combiner les points de vue (cf. note 33), il arrive souvent qu'on y pose des problèmes de détermination du contenu par des associations d'expressions ou, inversement, de détermination de l'expression par des associations de contenus, c'est-à-dire des problèmes qu'on pourrait schématiser de la façon suivante :



Mais, ici encore, les rapports simples E-C constituent l'objet d'étude et l'examen des relations E-E ou C-C n'en est que le *moyen*.

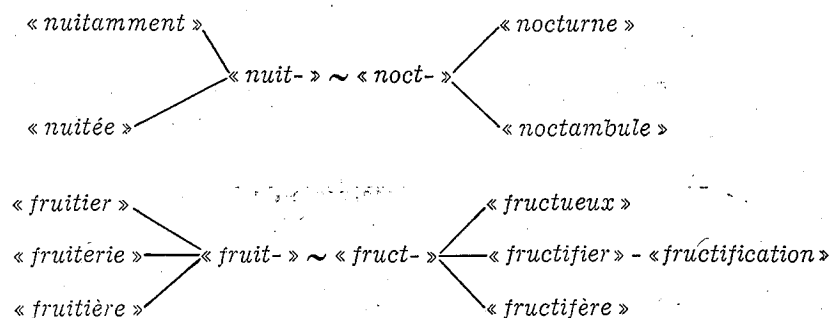
3.4.2. L'étude systématique et structurale du lexique est possible au contraire dans les deux premières directions de recherche signalées plus haut, puisque celles-ci visent, précisément, les rapports multilatéraux entre signifiants, sur le plan de l'expression, et entre signifiés, sur le plan du contenu : ici les rapports E-E ou C-C constituent l'objet d'étude et la constatation du rapport E-C n'en est qu'un moyen.

C'est de la possibilité d'une étude systématique et structurale du contenu des mots que s'occupe le présent essai tout entier. Mais il nous sera permis de souligner, en passant, qu'une pareille étude est faisable aussi en ce qui concerne l'expression. Normalement on laisse l'étude de l'expression du lexique aux sciences phonétiques, ce qui, jusqu'à un certain point, n'est pas injustifié. Cependant, il est possible d'adopter, dans ce domaine aussi, un point de vue strictement lexical, en établissant, par exemple, quelles sont les structures des signifiants lexicaux propres et caractéristiques d'une langue donnée et comment ces structures ont changé au cours de l'histoire : il y a notamment des « figures » matérielles des mots caractéristiques de chaque langue (que les sujets parlants eux-mêmes reconnaissent le plus souvent) et il y a des changements qui affectent systématiquement la structure des signifiants lexicaux. En synchronie, c'est le point de vue adopté, pour l'allemand, par P. Menzerath, dans son *Architektonik des deutschen Wortschatzes*, Bonn 1954, et que ce même savant et son école ont appliqué aussi à d'autres langues (39). En diachronie, où l'étude systé-

(38) Du reste, l'identité d'expression ou de contenu dont il est question ici ne peut être que relative, puisqu'il s'agit de signes qui fonctionnent dans des systèmes différents.

(39) A ce sujet, voir surtout P. Menzerath et W. Meyer-Eppler, *Sprachtypologische Untersuchungen*, SL, 4, 1950, pp. 54-93, et P. Miron, *Recherches sur la typologie des langues romanes*, « VIII Congresso internazionale di studi romanzi, Atti », II, 2-3, Florence 1960, pp. 693-697.

matique de l'expression du lexique n'est qu'entamée, il serait intéressant d'examiner comment les structures des signifiants lexicaux de telle ou telle langue se sont modifiées à la suite des changements phonétiques et de l'histoire dite « externe » (par exemple sous l'influence d'une langue étrangère). Et, tant en synchronie qu'en diachronie, il serait utile d'étudier d'une façon systématique la structure des domaines de l'expression dont le développement est conditionné au point de vue lexical (« formation des mots »). Ainsi, la réduction des signifiants lexicaux à la suite des changements phonétiques implique une longueur « normale » des mots français hérités (une ou deux syllabes), de façon que la plupart des mots français polysyllabiques, s'ils ne sont pas des dérivés, sont, par là même, reconnaissables comme des latinismes ou des emprunts. De même, en ce qui concerne la formation des mots, on peut rappeler à ce propos la « double articulation » (française et latine) caractéristique de la dérivation française, par ex. l'alternance des bases de dérivation telles que « nuit- » ~ « noct- », « fruit- » ~ « fruct- » :



Dans des cas où la dérivation est exclusivement à base latine, comme, par exemple, le cas de *eau* (*aqueux, aquatique, aquifère, aqueduc*) ou celui de *œuf* (*ové, ovifère, ovipare, ovoïde, ovule*), on arriverait, du point de vue structural, à la conclusion qu'il existe en français un thème « ak- ~ akw- ~ akq », qui signifie « eau » et dont la variante isolée est /« o »/ (« eau »), et un thème « ov- », « œuf », dont la variante isolée est /« œf »/ (« œuf »), ce qui serait apparemment paradoxal, mais qui, pourtant, correspond exactement à la structure matérielle du lexique français.

3.5.1. On pourrait, toutefois, se demander s'il ne serait possible d'établir des structures communes à l'expression et au contenu ou, du moins, des structures parallèles, de façon que la sémantique traditionnelle (« sémasiologie » et « onomasiologie ») devienne elle-même structurale. En principe, ce n'est pas possible. En effet, les deux plans du langage sont structurés différemment et indépendamment, chacun pour son compte. En vertu du principe du signe linguistique, les deux plans sont *solidaires* (ils se présentent ensemble), mais en même temps, en vertu de la non-motivation du signifiant, ils sont *hétérogènes*, et des structures oppositives ne peuvent exister qu'avec des termes homogènes (ou bien d'expression, ou bien de contenu). D'autre part, les deux plans peuvent être structurés selon les mêmes principes, mais leurs structures ne sont pas parallèles (les signifiés « bas » et « pas » ne s'opposent pas entre eux de la même façon que les

signifiants « bas » et « pas ») : ce serait du reste impossible, vu la linéarité du signifiant et le caractère non-linéaire du signifié.

Il existe, cependant, un autre type de motivation, qu'on ne distingue pas toujours de la motivation « naturelle » (même de Saussure, par une curieuse incohérence, parle de « signes partiellement motivés »), quoiqu'elle soit tout à fait différente. Il s'agit de la *motivation analogique*, par laquelle à des contenus semblables peuvent correspondre des expressions semblables⁽⁴⁰⁾, c'est-à-dire de la *régularité matérielle* de l'expression par rapport au contenu, ou, mieux, de la régularité des rapports E-C. C'est, justement, ce qu'on constate en grammaire. Mais, de ce point de vue, la grammaire ne peut pas servir de modèle pour l'étude du lexique. En grammaire, on a un maximum de motivation analogique (« régularité »), de façon que, souvent — même sans commettre l'erreur d'identifier les fonctions morphématiques avec les « morphèmes » en tant qu'éléments matériels —, on peut du moins attribuer une fonction grammaticale déterminée à un segment déterminé de l'expression, bien que cela ne fonctionne pas toujours et qu'il soit nécessaire de distinguer des paradigmes matériels différents et des « exceptions » à l'intérieur des paradigmes. Dans le lexique, au contraire, on a un minimum d'analogie. La régularité matérielle y est l'exception, et l'absence de régularité y est plutôt la règle, ce qui, en soi, ne signifie pas que le lexique soit « moins structuré » que la grammaire et n'a rien à voir avec une irrégularité des relations de contenu, tout comme, en grammaire, l'irrégularité matérielle en tant que telle n'affecte pas les rapports des fonctions grammaticales. Dans le lexique, seule la dérivation et quelques autres aspects de la « formation des mots » sont semblables à la grammaire de ce point de vue, ce qui fait que souvent les éléments de dérivation sont considérés comme des « morphèmes », bien qu'ils soient fonctionnellement très différents des morphèmes de la grammaire.

3.5.2. Dans les cas de régularité matérielle, on peut, sans doute, d'un certain point de vue, examiner parallèlement l'expression et le contenu. Ainsi, en français, dans le cas des arbres fruitiers dont les noms sont régulièrement dérivés des noms de fruits, ce qui fait que le champ lexical des noms des arbres se divise en deux sections clairement délimitées — une section de noms secondaires (pour les arbres fruitiers) et une section de noms primaires (pour les autres arbres) :

pomme	poire	cerise	figue ...		—	—	—	—
↓	↓	↓	↓					
pommier	poirier	cerisier	figuier...					chêne hêtre sapin saule...

Tout comme en grammaire, les rapports analogiques de ce type permettent de constater des « exceptions ». En italien, par exemple, les noms de fruits se présentent en général (du point de vue strictement synchronique) comme des dérivés féminins des noms des arbres fruitiers, qui sont normalement masculins (*melo - mela, pero - pera, ciliegio - ciliegia, prugno - prugna*, etc.), mais il y a des cas où cette

(40) « Semblables », naturellement, non aux contenus, mais à d'autres expressions correspondant à des contenus analogues.

« règle » ne s'applique pas (*limone - limone, mandarino - mandarino*, le plus souvent aussi *arancio - arancio*, etc.). Et en allemand on a, pour les parents par alliance, des noms composés avec *Schwieger-*; cependant, on a *Schwager - Schwägerin*, et non **Schwiegerbruder - *Schwiegerschwester*.

Mais, même dans des cas pareils, on n'étudie pas en réalité des structures « communes » ou « parallèles » de l'expression et du contenu : on constate tout simplement la régularité de l'expression par rapport au contenu, qui doit être donné et supposé chaque fois (sinon, on ne pourrait pas constater des « exceptions »); c'est-à-dire on établit au fond un fait d'expression. D'ailleurs, on fait de même en grammaire, où l'on établit en réalité les structures — régulières ou non — de l'expression par rapport aux fonctions (et non inversement, comme on le croit parfois).

3.5.3. En tout cas, le parallélisme analogique est rare et sporadique (imprévisible) dans le reste du lexique. En synchronie on n'est pas surpris de trouver lat. *frater / soror* à côté de *filius / filia* et, en ce qui concerne la structure du contenu, il peut être, au fond, indifférent qu'une opposition soit matériellement analogique ou ne le soit pas : l'opposition « irrégulière » fr. *frère / sœur* n'est pas, de ce fait, différente de l'opposition « régulière » esp. *hermano / hermana* (41). Et en diachronie on ne peut pas se fier au parallélisme entre l'expression et le contenu. D'une part, en ce qui concerne le rapport simple expression - contenu, on constate, comme en grammaire, tous les cas théoriquement possibles : continuité - continuité (*oculus - œil*), discontinuité - continuité (*occidere - tuer*), continuité - discontinuité (*bucca - bouche*), discontinuité - discontinuité (*albus - blanc*). D'autre part, en ce qui concerne proprement le parallélisme analogique de structure, il n'est aucunement nécessaire ou, à tout le moins, « normal » qu'à des changements analogues de contenu correspondent des changements matériels analogues, comme il arrive si souvent en grammaire. En d'autres termes, les changements lexicaux ne sont pas « réguliers » au point de vue matériel. Ainsi, toutes les langues romanes ont introduit une nouvelle opposition (« petit » / « non-petit ») pour le premier terme de l'opposition latine *puer - adolescens - vir* et, dans ce cas, le terme affecté a disparu partout et les termes qui y correspondent (et qui, du reste, n'ont pas tous le même âge) sont différents dans les différentes langues. De même, toutes les langues romanes ont introduit une restriction de signifié dans l'opposition *bos - vacca* par la réduction du terme neutre *bos* (qui en latin était masculin et féminin) au seul masculin, mais ici le terme affecté n'a pas disparu et s'est conservé partout. Dans toutes les langues romanes on a abandonné les distinctions entre « cousins de la ligne paternelle » et « cousins de la ligne maternelle » et entre « cousins-fils de l'oncle » et « cousins-fils de la tante », mais les signifiants pour le signifié élargi « cousin en général » ne sont pas les mêmes partout : en fr., ital., catal., macédo-roum., « *consobrinus* »; en esp. et port. « *primus* » (« *consobrinus primus* »); en daco-roum., « *verus* » (« *consobrinus verus* »).

(41) Il va sans dire que ce n'est pas vrai à tous les égards : la régularité matérielle peut être très importante du point de vue associatif, ainsi que pour la caractérisation globale des champs lexicaux et dans le domaine de la typologie linguistique. L'allemand est, par exemple, à cet égard très différent des langues romanes.

Toutes les langues romanes ont abandonné aussi la distinction « ligne paternelle » / « ligne maternelle » pour les oncles et les tantes et, ici, pour les signifiés élargis « oncle » et « tante », le français et le roumain ont conservé « *avunculus* » et « *amita* », tandis que l'ital., l'esp. et le port. ont les grecismes « *thius* » — « *thia* », et le catalan a « *avunculus* » et « *thia* ». Dans toutes les langues romanes la distinction a disparu entre « noir non-brillant » et « noir brillant » et entre « blanc non-brillant » et « blanc brillant », mais, pour le signifié élargi « noir en général », toutes les langues romanes conservent le terme marqué de l'opposition latine respective « *niger* » (sauf le portugais moderne qui préfère « *preto* » à « *negro* »), tandis que pour le signifié élargi « blanc en général » les langues romanes occidentales (y compris l'italien) ont le germanisme « *blank* » et le roumain conserve « *albus* », terme non-marqué de l'opposition latine *albus - candidus*. Dans tous ces cas on a eu des changements de contenu et, plus encore, les mêmes changements, puisque la structuration sémantique des langues romanes y est à peu près la même, mais la structuration matérielle y est souvent très différente :

Latin	Fr.	Ital.	Esp.	Port.	Catal.	Roum.
puer	enfant	bambino	niño	menino	infant	copil
	garçon	ragazzo	muchacho	rapaz	noy	băiat
bos	bœuf	bue	buey	boi	bou	bou
	vacca	vacca	vaca	vaca	vaca	vacă
patruelis amitinus (avunculi filii)	cousin	cugino	primo	primo	cosí	văr
consobrinus						
patruus	oncle	zio	tío	tio	oncle	unchiu
avunculus						
amita	tante	zia	tía	tia	tia	mătușă
matertera						
ater niger	noir	nero	negro	preto	negre	negru
albus candidus	blanc	bianco	blanco	branco	blanc	alb

On observe, dans ces exemples, des solutions matérielles différentes pour des cas analogues et des solutions analogues pour des cas différents, ainsi que, pour les mêmes cas, des solutions qui coïncident dans les différentes langues romanes et d'autres qui ne coïncident pas. D'ailleurs, la même « irrégularité » s'observe à l'intérieur d'une seule et même langue. Ainsi, pour le signifié « oncle en

général», le français a choisi le signifiant «*avunculus*» («frère de la mère»); en revanche, pour le signifié «tante en général» il n'a pas choisi le signifiant parallèle «*matertera*» («sœur de la mère») mais «*amita*» («sœur du père»). Cela se présente aussi en roumain où, d'autre part, pour les signifiés «noir» et «blanc» on a choisi les signifiants «*niger*» et «*albus*», et non les signifiants corrélatifs «*niger*» - «*candidus*» ou «*ater*» - «*albus*»; cf. aussi le catalan qui a «*avunculus*» et «*thia*».

Du reste, le fait structural vraiment important (et proprement «sémantique») n'est pas ici le remplacement des signifiés, très varié et irrégulier, mais la réorganisation à peu près identique du contenu dans les différentes langues romanes, ce qui échappe normalement à une sémantique attachée au lien entre signifiants et signifiés⁽⁴²⁾. On voit par là, en même temps, que les problèmes de la lexématique sont tout à fait différents des problèmes de la lexicologie de l'expression et, aussi, de la sémantique traditionnelle qui étudie la variation des rapports entre l'expression et le contenu du lexique.

4.1. On peut considérer par conséquent la sémantique diachronique structurale comme doublement justifiée : par son objet (existence des structures lexicales du contenu) et par rapport à la sémantique traditionnelle (impossibilité de la part de celle-ci de s'occuper des structures du contenu en tant que telles). Ainsi donc, on peut en aborder les trois problèmes spécifiques de base, à savoir : a) le problème de la délimitation des changements sémantiques (4.2.); b) celui des types de ces changements (4.3.); et c) le problème de la «régularité» propre des changements du contenu.

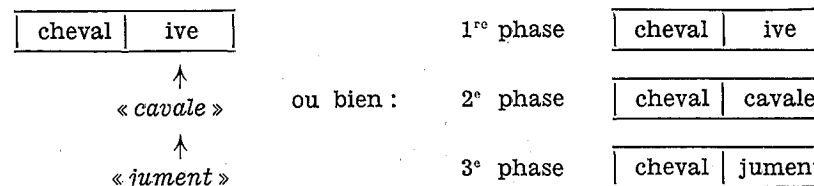
4.2.1. La distinction fondamentale de la sémantique diachronique structurale — déjà implicite dans tout ce qui précède — est la distinction entre changement lexical non-fonctionnel (du point de vue de la structure du contenu) et changement lexical fonctionnel (du même point de vue), que nous proposons d'appeler respectivement *remplacement* (changement sémasiologique ou onomasiologique) et *modification* (changement sémantique proprement dit)⁽⁴³⁾. C'est une distinction radicale entre deux ordres de faits entièrement différents : un «remplacement» ne concerne que le signifiant (ou le lien signifiant - signifié); une «modification» concerne au contraire le signifié en tant que tel. Dans le cas d'un «remplacement» rien ne se produit, en principe, dans les rapports des contenus lexicaux; dans le cas d'une «modification», ce sont précisément ces rapports qui changent.

Soit l'élimination du signifiant «*ive*» par «*cavale*» et de celui-ci par «*jument*» pour le signifié «femelle du cheval» («*equa*»): dans

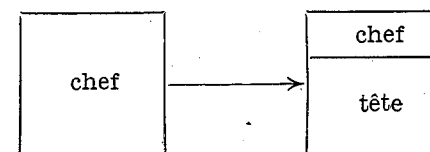
(42) Dans la liste des «mots latins qui n'auraient pas changé de signification dans leur passage au français», établie par A. Darmesteter dans son petit livre bien connu *La vie des mots*, nouv. impr. Paris 1950, pp. 179-186, figurent par exemple : *anima*, *bos*, *civitas*, *facies*, *femina*, *filia*, *fluvius*, *homo*, *imperator*, *porcus*, *terra*, *galbinus*, *grandis*, *juvenis*, *niger*, *novus*, *vetus*, etc. — mots qui, en latin, fonctionnaient tous dans des rapports sémantiques différents (parfois très différents) de ceux dans lesquels fonctionnent les mots français correspondants.

(43) Cette distinction a été déjà formulée, d'une façon non technique mais, néanmoins, exacte et très suggestive, par M. J. Trier, *Über die Erforschung des menschenkundlichen Wortschatzes*, «Actes du quatrième Congrès international de linguistes», Copenhague 1938, pp. 92-93.

les parlers français où ce fait s'est produit, c'est un double «remplacement» qui a eu lieu :



Ici, rien ne s'est produit dans les rapports de contenu, puisque ceux-ci n'ont pas été affectés par le «changement» : en principe, l'opposition sémantique «cheval» / «femelle du cheval» («*equus*» / «*equa*») exprimée par les signifiants «*cheval*» et «*jument*» est toujours celle-là même qu'exprimaient autrefois les signifiants «cheval» et «*ive*»⁽⁴⁴⁾. Il n'y a pas eu par conséquent de changement «sémantique» proprement dit : en ce qui concerne «*cavale*» qui est un «emprunt», le remplacement a été un *changement onomasiologique* (par rapport au signifié «*equa*», dont le signifiant antérieur était «*ive*»); en ce qui concerne *jument*, vu que cette forme existait déjà dans la même langue fonctionnelle, le remplacement a été un changement onomasiologique (pour le même signifié «*equa*») et, en même temps, un *changement sémasiologique* (pour le signifiant «*jument*» qui signifiait auparavant «bête de somme»). En revanche, le fait que *chef* a été éliminé par *tête* de toute une série de ses emplois anciens constitue une «modification», puisque les rapports de contenu ont changé : une zone sémantique unique («*chef*») a été divisée en deux zones différentes qui s'opposent («*chef*» et «*tête*») :



Dans ce cas on a donc affaire à un *changement sémantique* vrai et propre. Le changement sémantique n'est pourtant pas le fait que le signifiant «*tête*» a passé du signifié «crâne» au signifié «tête», mais la nouvelle structuration sémantique du contenu ancien «*chef*», à savoir le fait qu'une opposition nouvelle a surgi à l'intérieur de ce contenu, c'est-à-dire le passage de «*chef*» à «*chef*» / «*tête*». Le passage de «*tête*» du signifié «crâne» au signifié «tête» est, en soi, un «remplacement» et, comme tel, c'est un changement sémasiologique en ce qui concerne le signifiant «*tête*», et un changement onomasiologique en ce qui concerne le signifié «tête» (ou, pour mieux dire, les acceptions du signifié ancien «*chef*» correspondant au signifié actuel «tête»). Mais le signifié «tête» est, justement, une zone de l'ancienne valeur «*chef*» : cela veut donc dire qu'il y a eu «remplacement» aussi pour une partie de cette valeur. Par conséquent : un remplacement en tant que tel n'implique

(44) Pour être plus clair, nous avons simplifié les schèmes de l'opposition : en réalité, *cheval* en est le terme inclusif («neutre»), de sorte que le signifié «*jument*» devrait être inclus dans l'aire sémantique de *cheval*.

pas de modification sémantique ; une modification implique au contraire toujours aussi un remplacement, du moins pour la zone sémantique « modifiée » (ce qui paraît signifier le *and* de la définition citée de M. Ullmann; cf. 1.3.3.).

En d'autres termes : une structure sémantique peut se maintenir en dépit des remplacements des signifiants, mais le contraire n'est pas vrai, puisqu'une modification de la structure sémantique se reflète toujours aussi sur le plan de l'expression. Ainsi, le français et le roumain ont remplacé les signifiants latins pour « oiseau » et « moineau » (« *avis* » et « *passer* ») respectivement par « *oiseau* » < *« *avicellus* » et « *moineau* », « *pasăre* » < « *passer* » et « *vrăbie* » (emprunté au slave), tandis que l'italien a conservé « *passer* » > « *passero* » et a remplacé « *avis* » par « *uccello* » < *« *avicellus* » ; mais, en dépit de ces remplacements et en dépit des différences dans l'expression, la structure sémantique respective est dans ces trois langues la même qu'en latin : dans les trois langues on a une unité sémantique « oiseau en général », à laquelle une unité « moineau » est subordonnée :

Lat.	Fr.	Ital.	Roum.
avis	oiseau	uccello	pasăre
passer	moineau	passero	vrăbie

Au contraire, l'espagnol et le portugais ont conservé le signifiant latin « *avis* » (> esp. port. *ave*), mais, dans ces deux langues la structure sémantique correspondante a été modifiée, puisque l'unité unique « oiseau en général » y a été divisée en deux unités : « oiseau non-petit » (« *ave* ») et « oiseau petit » (esp. « *pájaro* », port. « *pássaro* ») (45) :

Lat.	Esp.	Port.
avis	ave pájaro	ave pássaro

Dans ce cas, on a en même temps un remplacement, vu que pour une partie de la valeur latine « *avis* » (« *avis parva* »), l'espagnol et le portugais ont les signifiants « *pájaro* », « *pássaro* » (46).

4.2.2. Ainsi donc, c'est la structure du contenu qui détermine le rapport expression—contenu, ce qui est naturel, puisque le contenu est la fonction linguistique et l'expression n'en est que le moyen.

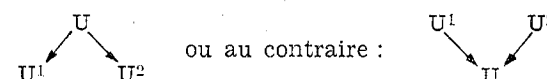
(45) Ici aussi *ave* est le terme inclusif. D'ailleurs, au niveau de la norme de la langue, l'opposition est beaucoup plus nette en portugais qu'en espagnol.

(46) Naturellement aussi pour l'unité « passer » qui se dit en espagnol « *gorrión* », « *pardal* », et en portugais « *pardal* », « *gorrião* », et qui, dans les deux langues, est subordonnée à l'unité « *pájaro* », « *pássaro* » (« oiseau petit »).

De ce fait, les remplacements des signifiants peuvent être des indices utiles en ce qui concerne les modifications sémantiques (il existe la *possibilité* qu'ils correspondent à des modifications), mais ils ne sauraient en être la preuve. Au contraire, il convient de classer les remplacements du point de vue du contenu selon qu'ils correspondent ou ne correspondent pas à des modifications de la structure sémantique. Dans le premier cas, la sémantique structurale se trouvera en face de son objet propre. Dans le second cas, elle se limitera à constater le fait que la structure sémantique n'a pas changé (ce qui peut être très important au point de vue historique) et laissera à d'autres niveaux (ou à d'autres sections) de la recherche lexicologique la tâche de justifier les remplacements en tant que tels.

On peut voir comment la perspective historique change si on se place au point de vue de la structure sémantique et qu'on adopte le critère du contenu dans l'interprétation des faits. Dans le cas de *avis* et *passer*, par exemple, le fait que « *passer* » signifie en roumain « oiseau » tandis qu'en latin il signifiait « moineau », perd de son importance, puisqu'il n'affecte pas les rapports sémantiques respectifs. D'autre part, tandis qu'au point de vue des remplacements le roumain serait classifié avec l'espagnol et le portugais (vu qu'il a « *passer* » au sens de « oiseau »), du point de vue du contenu il doit être classifié avec le français et l'italien. Plus encore : tandis qu'au point de vue des signifiants le français, le roumain et l'italien, qui ont abandonné le signifiant « *avis* », seraient les idiomes romans « innovateurs » et l'espagnol et le portugais seraient « conservateurs », au point de vue de la structure sémantique on peut dire, dans ce cas, exactement le contraire (47).

4.3.1. Pour ce qui est du classement des changements structuraux (fonctionnels) dans le domaine du lexique, on peut procéder de nouveau par analogie avec la phonologie et la grammaire. Dans ces deux domaines, un changement de structure ou fonctionnel est en principe l'apparition ou la disparition d'un trait distinctif et, par là, l'apparition ou la disparition d'une opposition (en phonologie : « phonologisation » et « déphonologisation ») (48). Dans le premier cas, deux variantes d'une unité fonctionnelle deviennent deux unités différentes ; dans le second cas, au contraire, deux unités différentes sont réduites à une seule unité ; c'est-à-dire :

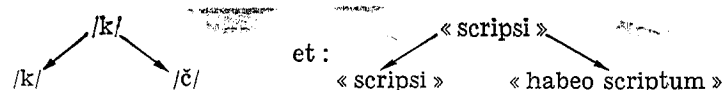


Ainsi, [k] et [k'] (*k* vélaire et *k* palatal, par exemple le *k* de *caput* et celui de *cicer*) étaient en latin des variantes du phonème unique /k/ : elles ne pouvaient pas distinguer à elles seules des signifiants. Or, dans la plupart des langues romanes, ces deux variantes sont devenues, grâce à l'apparition du trait distinctif « articulation palatale », deux phonèmes différents, c'est-à-dire deux unités fonctionnelles indépendantes, qui peuvent, par conséquent, constituer une

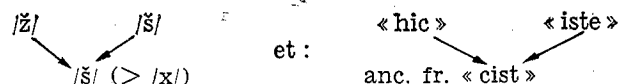
(47) Non pourtant en ce qui concerne le macédo-roumain, qui a « *pul* » pour un signifié correspondant à l'esp. « *pájaro* », port. « *pássaro* », mais qui n'a pas de terme unique correspondant à esp. port. *ave* ou pour « oiseau en général ».

(48) Nous nous limitons à ces deux types, car, pour le moment, il nous semble douteux qu'on puisse trouver, dans le domaine du lexique, des changements analogues à la « rephonologisation » (ou « transphonologisation »).

opposition minimale entre des signifiants (par ex. ital. *chi* « qui » / *ci* « à nous »). Domaine grammatical (où, naturellement, on a affaire au contenu chaque fois qu'on parle d'un changement fonctionnel) : en latin, les contenus « aoriste » et « parfait » étaient des variantes contextuelles d'une valeur unique de langue, à savoir de ce qu'on appelle le « parfait » latin : *scripsi* pouvait, selon les contextes, correspondre au grec ἔγραψα ou au grec γέγραφα; or, dans le latin vulgaire cette valeur unique a été divisée en deux unités fonctionnelles — une unité « aoriste » (*scripsi* — correspondant dès lors à ἔγραψα) et une unité proprement « parfait » (*habeo scriptum* — correspondant à γέγραφα) — par l'apparition du trait distinctif « résultatif » (49). Ainsi on a eu :



En ce qui concerne le second cas, on peut citer l'exemple des deux phonèmes /ž/ et /š/ de l'ancien espagnol qui ont été réduits en espagnol moderne à un seul phonème, /š/ (devenu ensuite /x/), par la disparition du trait distinctif « sonorité »; cf. anc. esp. /fižo/, /bašo/ (écrits *fižo*, *bašo*) > esp. mod. /ixo/, /baxo/ (écrits *hižo*, *bažo*), à travers une phase /išo/, /bašo/. De la même façon, dans le domaine de la grammaire, les contenus « hic » et « iste », qui étaient en latin deux unités fonctionnelles différentes, ont été réduits, dans certaines régions de la Romania, à une seule unité fonctionnelle (indépendamment de la forme qui l'exprime) par la disparition (dans l'unité « iste ») du trait distinctif « ayant rapport à la 2^e personne du discours »; ainsi dans le cas de l'anc. fr. *cist*. On a eu par conséquent :

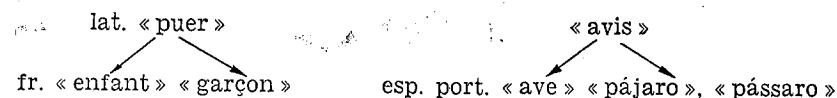


4.3.2. Il nous semble possible de traiter exactement de la même manière les changements de structure dans le domaine lexical. Là aussi, un changement fonctionnel, c'est-à-dire un changement dans le système des signifiés, est en principe l'apparition ou la disparition d'un trait distinctif et, partant, d'une opposition.

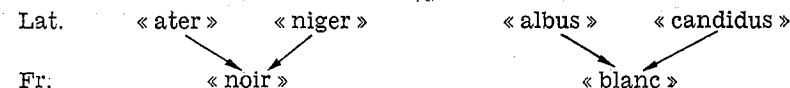
Ainsi, dans le cas du remplacement de *puer* par deux unités dans les différentes langues romanes (cf. 3.5.3.) et dans le cas du lat. *avis* → esp. *ave* / *pájaro*, port. *ave* / *pássaro*, on a affaire à l'apparition d'un trait distinctif nouveau — qui dans les deux cas nous semble être le trait « petit » — et, par conséquent, à la transformation de deux « variantes » de contenu en deux unités fonctionnelles indépendantes. Ce qu'on appelle « restriction du sens » n'est à proprement parler, que l'apparition d'un trait distinctif et, en conséquence, d'une opposition à l'intérieur d'une unité de signifié aupara-

(49) C'est probablement ce fait qui induisait F. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, III 4, Bonn 1877, p. 278, note, à considérer le « passé simple » roman comme « apparenté » à l'aoriste grec. En général, le système verbal roman n'est pas semblable à celui du grec, puisqu'il est fondé, comme le système latin, sur l'opposition, tout à fait caractéristique, entre « actuel » et « inactuel » (« présent » / « imparfait »); mais l'influence du grec nous semble hors de doute en ce qui concerne la distinction du type « scripsi » - « habeo scriptum ».

vant unique. Il est vrai que, normalement, on ne parle de « restriction de signifié » que si le signifiant ancien se maintient pour l'un des signifiés « restreints ». Mais, du point de vue de la structure du contenu, le cas de « puer » → « enfant » / « garçon », « bambino » / « ragazzo », etc. (où le signifiant « *puer* » a disparu) n'est pas, en réalité, différent de celui de « avis » → « ave » / « pájaro », « ave » / « pássaro » (où le signifiant « *avis* » a été conservé); les deux cas sont exactement les mêmes que les faits tirés de la phonologie et de la grammaire et cités plus haut :



Dans le cas du changement sémantique lat. « ater » / « niger » → fr. « noir », it. « nero », etc., ainsi que dans celui de lat. « albus » / « candidus » → roum. « alb », fr. « blanc », etc., on constate, au contraire, la disparition d'un trait distinctif (« brillant ») et en conséquence la réduction de deux unités fonctionnelles à une seule unité. De même dans les cas de lat. « patruus » / « avunculus » → fr. « oncle », it. « zio », etc., et de lat. « amita » / « matertera » → fr. « tante », it. « zia », etc. Ce qu'on appelle traditionnellement « extension du sens » est, justement — dans l'emploi acceptable de cette expression —, la disparition d'un trait distinctif (ou de plusieurs traits distinctifs) et, par là même, de l'opposition ou des oppositions respectives : le « sens élargi » est une unité nouvelle de contenu résultant de la fusion de deux ou de plusieurs unités antérieures. Ici encore, on ne parle d'« extension du sens » que si l'un des signifiants anciens se maintient pour le signifié « élargi ». Cependant, du point de vue du contenu en tant que tel, les cas de « albus » / « candidus » → fr. « blanc », « patruus » / « avunculus » → it. « zio », etc. (où aucun des signifiants anciens n'a été conservé), sont identiques aux cas de « ater » / « niger » → fr. « noir », « albus » / « candidus » → roum. « alb », « patruus » / « avunculus » → fr. « oncle », etc. (où un signifiant ancien persiste), et ils sont analogues aux « fusions » fonctionnelles bien connues de la phonologie et de la grammaire :



4.3.3. Dans le premier type de changement (constitution d'une opposition nouvelle), il s'agit toujours, en principe, de l'apparition d'un terme marqué (« exclusif »), puisqu'une distinction est introduite dans le contenu d'un terme donné. Ainsi, esp. *pájaro*, port. *pássaro* sont des termes marqués par rapport à *ave*. Le terme marqué peut toutefois devenir après coup le terme neutre de l'opposition; tel semble être le cas de *chef* → *chef* / *tête*. Il est aussi possible que le terme neutre d'une opposition devienne terme marqué (à côté d'un terme déjà existant) et que sa place reste libre ou doive être occupée par un nouveau terme. Tel est le cas de lat.

bos	vacca
-----	-------

 → fr.

bœuf	vache
------	-------

 (cf. 3.5.3.) où, pour la valeur neutre, on doit employer « les bovins ».

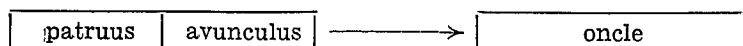
Dans le second type (dissolution d'une opposition), on peut classer les changements des oppositions originaires par rapport à la nature fonctionnelle des termes affectés, et là, précisément, un examen du rapport contenu - expression, du point de vue de la structure sémantique, peut se révéler fructueux. Toute une série de possibilités sont à distinguer à cet égard :

a) Le terme non-marqué (neutre) d'une opposition « simple » (c'est-à-dire à deux termes) peut en éliminer le terme marqué; tel est le cas de lat. *albus* / *candidus* → roum. *alb* :



b) Le terme marqué d'une opposition simple peut en éliminer le terme non-marqué, comme dans le cas de lat. *ater* / *niger* → fr. *noir*, it. *nero*, etc. (50).

c) Dans une opposition simple à termes marqués, non-neutralisable (dont l'existence paraît possible dans le domaine du lexique), un des deux termes marqués peut en éliminer l'autre; cela semble être le cas de lat. *patruus* / *avunculus* → fr. *oncle*, roum. *unchiu*; lat. *amita* / *matertera* → fr. *tante*, roum. *mătușă* (51) :



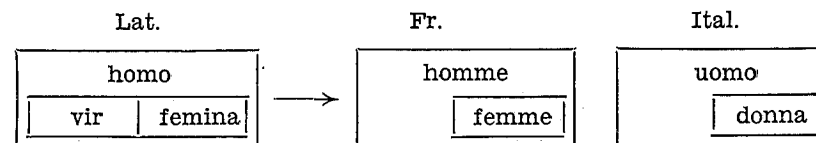
Ici une difficulté se présente, qui devrait être examinée de plus près : puisque le résultat, dans les trois cas précédents, est toujours la valeur « neutre », il peut être difficile, voire impossible, d'établir quel a été le processus du changement sémantique lorsque le signifiant correspondant au signifié « élargi » est entièrement nouveau, par exemple un emprunt à une langue étrangère (cf. pourtant 5.2.).

d) Le terme non-marqué d'une opposition « complexe » (c'est-à-dire à plusieurs termes) peut en éliminer un des termes marqués, comme dans le cas du changement de l'opposition latine *homo* // *vir* / *femina* en français et en italien. Dans ce cas, le roumain, l'espagnol et le portugais ont conservé (ou reconstitué) la structure sémantique du latin, pourtant avec des différences dans la norme et, en partie, avec de nouveaux signifiants : roum. *om* // *bărbat* / *femea*, esp. *hombre* // *varón* / *mujer*, port. *homem* // *varão* / *mulher*. En français et en

(50) Le processus de remplacement, à ce qu'il paraît, était déjà en cours dans le latin classique, car *ater* est beaucoup plus rare que *niger*; c'était, cependant, le terme non-marqué, employé pour « noir en général, sans rapport à la lumière ». On disait par ex. *alba et atra discernere non posse* (non pas *candida et nigra*). Pour *albus et candidus*, on a le témoignage de Servius : *aliud est candidum esse, i.e. quadam nitenti luce perfusum, aliud album, quod pallori constat esse vicinum*; cf. A. Ernout-A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s.v. *albus*, et J. André, *Etude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris 1949, pp. 32-33. (Mais l'opposition latine ne s'est pas conservée en italien, comme le croit M. André : *albo* et *candido* sont en italien des latinismes littéraires et la distinction « *albo, bianco pallido; candido, bianco lucido* », que M. André cite d'après N. Tommaseo, *Dizionario dei sinonimi*, est une distinction latinisante.)

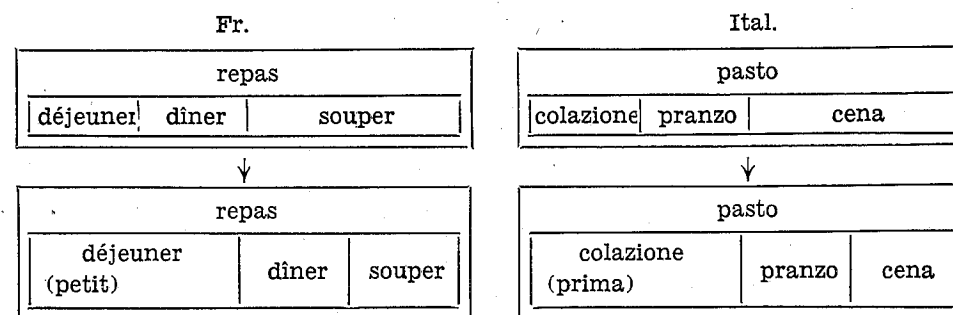
(51) Ici les deux termes de chacune des deux oppositions semblent avoir été marqués en latin : *avunculus* (proprement « frère de la mère ») se trouve aussi pour « le mari de la *matertera* », mais non pour *patruus*; de même nous ne connaissons pas d'exemples de neutralisation entre *amita* et *matertera*.

italien, au contraire, le terme non-marqué « *homo* » a éliminé le terme marqué « *vir* », de sorte qu'il signifie aussi bien « homme (en général) » que « homme (par opposition à femme) », ce qu'on pourrait schématiser de la façon suivante :



e) Le terme non-marqué d'une opposition complexe peut en éliminer tous les termes marqués, comme dans le cas de fr. *être* // (anc. fr. *ester*) / + *gésir* / + *seoir* (cf. 3.2.). C'est aussi le cas du changement sémantique lat. *consobrinus* // (*avunculi filius*) / *amitinus* / *patruelis* → fr. *cousin*, it. *cugino* (cf. 3.5.3.) (52).

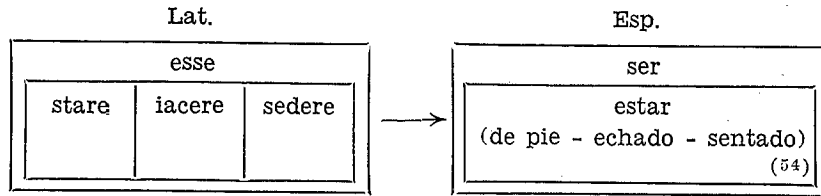
f) Un terme marqué d'une opposition complexe peut en éliminer un autre terme marqué. Ainsi, dans le français actuel et dans l'italien du Nord, les termes marqués *déjeuner* et *colazione* des oppositions *repas* // *déjeuner* / *dîner* / *souper* et *pasto* // *colazione* / *pranzo* / *cena* ont pris aussi la place des termes marqués *dîner* et *pranzo* (au sens de « repas du midi »), en repoussant ceux-ci dans la zone sémantique de *souper*, resp. *cena*, de sorte que, pour les anciennes valeurs « déjeuner » et « colazione », on ajoute, le cas échéant, les déterminations *petit* et *prima* :



g) Un terme marqué d'une opposition complexe peut en éliminer tous les autres termes marqués. Ainsi, le terme marqué *stare* de l'opposition latine *esse* // *stare* / *iacere* / *sedere* a éliminé, en espagnol et en portugais (au cours d'un long processus), les deux autres termes marqués, de façon qu'à présent il correspond seul aux valeurs latines de *stare, iacere, sedere* (53), éventuellement avec les déterminations de *pie, echado, sentado; em pé, deitado, sentado* :

(52) En effet, *consobrinus* était déjà en latin classique le terme neutre de son opposition : en plus de signifier, en premier lieu, « fils de la *matertera* », il s'employait souvent pour le « fils de l'*avunculus* » (valeur pour laquelle le latin n'avait pas de signifiant simple) et il pouvait remplacer aussi les termes *amitinus* et *patruelis*.

(53) Les termes *yacer, jazer* sont en espagnol et en portugais presque aussi spécialisés que *gésir* en français (par ex. esp. *aquí yace* - fr. *ci git*) et *sedere* s'est confondu matériellement dans ces langues avec *esse*.



4.4.1. En ce qui concerne, finalement, le problème de la régularité du changement lexical, il faut d'abord rappeler que, dans le domaine du lexique — où l'on a toujours affaire à des unités à deux faces —, deux types de régularité pourraient, en principe, exister : une régularité matérielle (du signifiant) et une régularité notionnelle (du signifié). Sur la régularité matérielle nous en avons assez dit plus haut (cf. 3.5.). Il nous reste donc à poser la question de la régularité du changement sémantique proprement dit, c'est-à-dire de la re-structuration de la face signifiée du lexique, ce qui peut encore être fait par analogie avec la phonologie et la grammaire (précisément avec les changements fonctionnels dans ces deux domaines, étant donné qu'il s'agit par définition d'un changement fonctionnel).

De ce point de vue, il faut distinguer de nouveau deux types de régularité. Un changement fonctionnel (apparition ou disparition d'un trait distinctif) peut se produire dans une unité du système et, dans ce cas, il est « régulier » dans ce sens qu'il vaut pour chaque emploi de l'unité affectée. Un changement phonématique, par exemple, vaut en principe pour tous les mots qui contiennent le phonème affecté. De la même façon, en grammaire, la possibilité de l'actualisation au moyen de l'article, une fois acquise, vaut en principe pour tous les appellatifs, un nouveau temps verbal vaut pour tous les verbes, etc. (55). Mais un changement fonctionnel peut aussi se produire, non pas dans une seule unité, mais dans plusieurs unités ou dans toutes qui, au sein du système respectif, se trouvent dans une situation analogue. Ainsi, la phonologisation de la variante palatale se produit en latin non seulement pour le phonème /k/, mais aussi pour l'autre phonème vélaire /g/ (*gula, genuculum* > ital. *gola, ginocchio*); et la désonorisation, en espagnol, se produit, non seulement dans le couple phonématique /ʒ/ - /š/, mais aussi dans /z/ - /s/ (anc. esp. *casa - passar*) et dans /dz/ - /ts/ (anc. esp. *dezir - lienço*). De même, dans le domaine grammatical, à côté de *scriptum habeo*, apparaissent aussi *scriptum habebam, scriptum habeam, scriptum habuissim*, etc. : la nouvelle possibilité périphrastique est appliquée dans tout le système. Nous appellerons ces deux types, ou ces deux directions de la régularité du changement fonctionnel respectivement *régularité* et *systématicité*.

4.4.2. Que le changement sémantique soit « régulier », au sens qu'on vient de définir, n'est pas douteux. Le changement sémantique est évidemment « régulier » en ce sens qu'il vaut, en principe, pour tout emploi du mot affecté, c'est-à-dire pour toutes les phrases possibles qui le contiennent. Sans doute conserve-t-on parfois des signifiés anciens dans des expressions figées, dans ce qui se maintient comme formule, comme un fragment de « parole » inclus en tant que

(54) Nous n'avons pas trouvé d'exemples pour d'autres cas théoriquement possibles.

(55) Cf. à ce sujet notre ouvrage *Sincronía, diacronía e historia*, Montevideo 1958, p. 52 et ss. (en partic., p. 59).

tel dans la tradition linguistique (par ex. fr. *avoir voix au chapitre, n'être pas dans son assiette, faire quelque chose de son propre chef*, où les mots *chapitre, assiette, chef* n'ont pas leur signifié lexical actuel); mais cela se constate occasionnellement aussi pour les changements phoniques et grammaticaux (cf. *n'en pouvoir mais*, où la forme *mais* n'a pas sa valeur grammaticale actuelle, ou des constructions telles que *Hôtel-Dieu, docteur es lettres, par trop + adj.*).

Le problème se pose donc plutôt quant à la « systématité » du changement sémantique. Conformément à la définition, le changement sémantique serait systématique s'il se produisait, non pas dans un seul mot, mais dans plusieurs mots ou dans tous les mots qui, dans le système respectif, se trouvent dans une situation analogue. Or, pour chaque mot, ce qui vaut comme système immédiat c'est son « champ conceptuel » (cf. 2.3.3.). Pour qu'un changement soit systématique, il devrait, par conséquent, se produire dans tous les mots qui, dans un champ conceptuel déterminé, se trouvent dans une situation analogue, c'est-à-dire qui entrent dans des oppositions analogues. En d'autres termes, un trait distinctif devrait apparaître ou disparaître dans tout un champ sémantique (56).

4.4.3. Ceci étant admis, on constate que, du moins, certains changements sémantiques sont « systématiques », puisqu'ils affectent des champs entiers, et non pas seulement des oppositions isolées. Ainsi, dans le passage du latin au roman, la distinction entre « non-brillant » / « brillant » disparaît non seulement pour les valeurs « noir » et « blanc », mais dans tout le système des noms de couleurs, de sorte qu'un seul terme à valeur neutre correspond, en chaque cas, en roman, à deux ou trois termes latins (57). La distinction « ligne masculine » - « ligne féminine » dans le système des noms de parenté disparaît, au cours du même processus historique, non seulement pour *patruus / avunculus*, mais aussi pour *amita / matertera* et pour d'autres termes encore, dans tout le champ de ces noms. De même, la différence entre « parenté par alliance » et « parenté surgie par un second mariage d'un des parents » disparaît en français moderne dans tout le système des noms de parenté : elle n'existe plus depuis longtemps pour *beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur* (ainsi fr. *beau-père* = allem. *Schwiegervater* et *Stiefvater*, ital. *suocero* et *patrigno*, esp. *suegro* et *padraastro*) et même *gendre* et *bru* ont en français parlé une existence précaire en face de *beau-fils* et *belle-fille*; du reste, « gendre » et « bru » ne sont que des termes marqués (et dont on peut très bien se passer) à l'intérieur des termes inclusifs « beau-fils », « belle-fille » (« gendre » = allem. « Schwiegersohn », tandis que « beau-fils » = allem. « Stiefsohn » et « Schwiegersohn », ital. « figliastro » et « genero »). Le trait distinctif de la détermination exacte de la position d'un corps par rapport à la surface sur laquelle il est placé disparaît, en espagnol et en portugais, non seulement pour le signifié « stare », mais aussi pour les signifiés « iacere », « sedere », de façon que ces trois unités de contenu peuvent être toutes réduites à une valeur unique « estar » (cf. 4.3.3.). Dans la structure latine *ire / venire // portare - vehere*, le trait distinctif qui n'existait pas pour *ire* et *venire* (« avec un

(56) Le problème ne se pose naturellement pas pour les champs à deux seuls termes (s'il y en a).

(57) On devrait, à notre avis, étudier de nouveau, et précisément de ce point de vue purement linguistique et structural, tout le problème des noms de couleur en latin et de leur passage au roman, qui a donné souvent lieu à des discussions et à des hypothèses très curieuses.

véhicule») disparaît aussi de la valeur «porter» (*portare* - *vehere* → fr. *porter*, it. *portare*, esp. *llevar*, port. *levar*), tandis que, par exemple, les langues slaves, qui font la différence en question pour «aller» et «venir», la font aussi pour «porter» (ainsi, russe *nesti* - *vezti*). L'espagnol, le portugais, le roumain et, moins clairement, le français présentent, comme on l'a vu, pour «porter» / «apporter» la même structure que pour «aller» / «venir» (cf. 2.2.4.). Le roumain, qui fait pour «aller» la différence entre «sans point final impliqué» et «avec point final impliqué» (*a merge* / *a se duce*), présente cette même différence pour «porter» (*a purta* / *a duce*); si l'on tient compte aussi des signifiés «venir» et «apporter», on constate en roumain, à cet égard, les deux structures parallèles suivantes :

a merge		a purta	
a se duce	a veni	a duce	a aduce

La différence, absente en roumain, entre «pied» et «jambe» (roum. *picior*) s'y efface aussi, jusqu'à un certain point, pour «main» et «bras» (*mină* - *braț*): *mină* est, en effet, le terme général pour «main» et «bras», et on dit couramment en roumain par exemple *fără o mină* «sans un bras». Dans la structure *sacar* - *quitar* / *meter* - *poner* («se *saca* lo que se *mete* y se *quita* lo que se *pone*»), la distinction entre *sacar* et *quitar* a disparu dans certaines régions de l'Amérique du Sud (où l'on dit normalement *sacar* pour les deux cas) et la distinction entre *meter* et *poner* y est, du moins, en train de s'effacer (pourtant, on y emploie plutôt *poner* comme terme neutre de cette dernière opposition, ce qui révèle une fois de plus que les changements du contenu ne s'accordent pas nécessairement avec les changements de l'expression).

4.4.4. Mais les exemples contraires sont aussi évidents et, peut-être, aussi nombreux. Ainsi, l'italien a réduit les signifiés «porter» - «apporter» à une seule unité *portare* (*apportare* appartient à la langue littéraire), mais il n'a pas fait de même pour «aller» et «venir», de sorte que la structure en question est asymétrique: *andare* / *venire* // *portare*. D'autre part, en dépit de la stabilité de l'opposition *andare* / *venire*, on ne sent pas le besoin, en italien, de faire une distinction analogue pour *portare*: lorsqu'une confusion serait possible, on emploie *prendere* pour l'action qui commence en dehors de l'espace du discours (cf. esp. *voy a traer agua* - ital. *vado a prendere dell'acqua*). De même, le syncrétisme entre «ligne directe» et «ligne collatérale» pour le second degré de parenté, qui existe en italien et en roumain pour la ligne descendante (it. *nipote*, roum. *nepot* - «petit-fils» et «neveu»), ne s'y manifeste pas pour la ligne ascendante où les termes sont maintenus distincts (it. *nonno* - *zio*, roum. *bunic* - *unchiu*). Il est vrai qu'en roumain *mos*, qui (à côté de *unchiu*) peut signifier «oncle», se trouve aussi, dans des parlers régionaux, pour «grand-père»; mais on est loin d'un syncrétisme véritable (il s'agit plutôt de réalisations, devenues traditionnelles, de la valeur générique de *mos* «personne âgée de sexe masculin»), et rien ne paraît menacer, en italien, l'opposition bien établie entre «nonno» et «zio». Aussi, la distinction qu'on fait en fr., ital., esp., roum., pour (*ma*)*dame* / (*ma*)*demoiselle*, *signora* / *signorina*, *señora* / *señorita*, *doamnă* / *domnișoară*, ne se fait-elle pas pour *monsieur*, *signore*,

señor, *domn*, et aucune de ces langues ne fait rien pour rétablir la symétrie du système (it. *signorino*, esp. *señorito*, roum. *domnișor* ne sont pas les termes corrélatifs de *signorina*, *señorita*, *domnișoară*); seul le portugais oppose symétriquement *senhor* / *senhora*, en employant ce dernier terme aussi pour les jeunes filles non mariées (au Portugal; mais au Brésil on trouve *senhorita*, *senhorinha*). Dans un autre sens, l'opposition française *fil* / *fil* est tout à fait asymétrique: même en laissant de côté l'emploi péjoratif du second terme de l'opposition, celui-ci s'oppose aussi à *garçon*; en outre, le terme corrélatif de *jeune fille* n'est ni **jeune fils* ni **jeune garçon*, mais *jeune homme*. Un cas remarquable, de ce point de vue, est enfin celui des adjectifs concernant l'âge, déjà considéré plus haut à d'autres égards. Dans ce cas, le roumain a hérité du latin un système de quatre termes (sémantiques), dans lequel seule la distinction secondaire «pour personnes» / «non pour personnes» a été abolie (par rapport au latin classique), aussi bien dans la valeur «vieux» que dans la valeur «non-vieux»⁽⁵⁸⁾, de façon qu'il oppose symétriquement «pour êtres vivants» (plantes comprises) / «non pour êtres vivants» — ou bien: «par rapport à la durée de la vie» / «sans rapport avec la durée de la vie», dans les deux sections du champ en question⁽⁵⁹⁾:

Latin		Roumain	
senex	iuvenis	bătrîn	tinăr
vetulus	novellus		
vetus	novus	vechiu	nou

En revanche, l'italien, l'espagnol et le portugais ont hérité d'un système primaire asymétrique (à peu près du type de l'allemand *alt* // *jung* / *neu*), avec un seul terme pour toute la section «vieux», mais avec la distinction «pour êtres vivants» / «non pour êtres vivants» dans la section «non-vieux». Le portugais moderne est la seule langue romane qui ait réduit avec cohérence cette section à un seul terme général (port. «*jovem*» / «*nov*» → «*nov*» = allem. «*jung*» et «*neu*»); les trois autres langues n'ont rien fait de pareil. Au contraire, le français a même établi dans la section «non-vieux» — avec les signifiants du latin, mais avec un autre critère sémantique — une opposition à trois termes: *jeune* // *nouveau* / *neuf* (opposition qui n'est pas parvenue à s'établir en italien, espagnol et portugais, où *novello*, *novel* correspondent aujourd'hui plutôt à une acception «stylistique» de *nuovo*, *nuevo*, *nov*). En outre, ces quatre langues ont en partie refait le système, en y introduisant des distinctions secondaires à l'aide de termes anciens et plus récents, mais sans aboutir à la symétrie entre les deux sections. Ainsi, le parallélisme entre «vieux» et «non-vieux» se manifeste, en ital., esp. et port., par l'opposition de *antiquus* (*antico*, *antiguo*, *antigo*) à *novus*, mais ce n'est pas un parallélisme parfait:

(58) A en juger d'après les signifiants, on pourrait penser que le latin classait, en principe, les animaux et les plantes avec les «choses», puisque *vetulus* et *novellus* étaient des dérivés de *vetus* et *novus*. Mais au point de vue du contenu, c'était l'opposition «êtres vivants» / «choses» (ou, mieux, «vie» / «non-vie») qui était fondamentale, ainsi que le confirment, entre autres, les développements romans.

(59) Nous nous référons au roumain populaire: le roumain littéraire connaît aussi les «néologismes» *antic*, *recent*, *modern*, etc.

tandis que *antico* (*antiguo*, *antigo*) s'oppose directement à *novus* (et non à *iuvenis*), *novus* s'oppose aussi à *vecchio* (*viejo*, *velho*), non seulement à *antiquus*. D'autre part, à côté de *novus*, on a encore *moderno*, *recente* (esp. *reciente*), *attuale* (esp., port. *actual*), qui s'opposent à *antiquus*. Et, à côté de *vecchio* (*viejo*, *velho*), il existe encore *anziano* (*anciano*, *ancião*), pour « âgé, appliqué aux hommes » (c'est-à-dire, à peu près avec la valeur de *senex*) et opposé, par là, à *iuvenis* (*giovane*, *joven*, *jovem*); mais ce dernier terme s'oppose en même temps à « anziano » et à « vecchio ». Tout en laissant de côté *novello*, *attuale*, ainsi que l'emploi adjectif de *ex-* (ou *già*) et d'autres termes plus ou moins spéciaux ou littéraires (*annoso*, *vetusto*, etc.), on a à peu près, en italien, la structure asymétrique suivante :

antico	recente
	moderno
vecchio	nuovo
	giovane
	anziano

Ainsi, toute une série d'oppositions directes y sont possibles : *antico* / *recente*, *antico* / *moderno*, *antico* / *nuovo*, *vecchio* / *nuovo*, *vecchio* / *giovane*, *anziano* / *giovane*. En espagnol, on a de plus *mozo*, comme corrélatif de *anciano*, et le portugais, où *novo*, ainsi que nous l'avons déjà dit, inclut *jovem*, connaît également l'opposition *ancião* / *novo*, bien qu'il possède aussi *moço* (corrélatif « propre » de *ancião*)⁽⁶⁰⁾. Le français, pour sa part — avec des critères sémantiques et des signifiants en partie différents de ceux des autres langues romanes occidentales (« âgé » y est spécifique et *ancien* et *nouveau* n'occupent pas, dans son système, la même position que les termes correspondants de l'italien, de l'espagnol et du portugais) —, a refait une structure, à première vue, plus cohérente : *ancien* - *nouveau*, *vieux* - *neuf*, *âgé* - *jeune*. Mais le parallélisme n'y est pas total non plus : tandis que les distinctions sont très nettes pour la section « non-vieux », elles ne le sont pas pour la section « vieux », où il y a des oppositions inclusives et, par conséquent, de fréquentes neutralisations. Ainsi, *ancien* ne s'oppose directement qu'à *nouveau*, mais *nouveau* (cette fois-ci avec *neuf*) s'oppose aussi à *vieux*; et *vieux* s'oppose aussi à *jeune*, tandis que *âgé* s'oppose uniquement à *jeune*. D'autre part, en français aussi on a *antique*, *vétuste*, etc., à côté d'*ancien*, ainsi que *récent*, *moderne*, *actuel*, etc., dans la zone sémantique de *nouveau*. De plus, *âgé*, qui est un terme marqué par rapport à *vieux* (« vieux » + « pour êtres vivants »), fonctionne comme terme non-marqué de l'opposition *âgé-jeune*, s'il y a indication de l'âge : par exemple *âgé de deux ans*,

(60) Il faut signaler en outre que l'esp. *antiguo* et le port. *antigo* impliquent moins d'ancienneté que l'it. *antico* : la *antigüedad* d'un fonctionnaire espagnol correspond à l'*anzianità* d'un italien (et à l'*ancienneté* [de service] d'un Français). De même, l'emploi de *antiguo* avec la valeur de l'it. *ex-* (ou *già*), fr. *ancien* (par ex. *antiguo profesor*, « ancien professeur ») est assez courant en espagnol, bien qu'il soit réproposé par l'Académie.

ce qui est impossible dans les autres langues romanes pour « anziano » (et aussi pour « vecchio », appliqué à l'âge des êtres humains)⁽⁶¹⁾.

4.4.5. Le changement sémantique *peut*, par conséquent, être « systématique », et il l'est souvent, mais il n'y a aucune « nécessité » à cet égard. Comme dans le domaine phonique et en grammaire, les sujets parlants, dans leur activité de construire sans cesse la langue, peuvent refaire des oppositions isolées ou des systèmes entiers en systématisant d'une façon telle section d'un champ sémantique et d'une autre telle autre section : ils peuvent introduire des distinctions particulières et très subtiles pour certaines valeurs et se contenter de distinctions génériques et plus ou moins approximatives pour d'autres valeurs, selon leurs intentions expressives et leurs intérêts distinctifs, qui, en principe, sont toujours libres.

5.1. Nous pensons qu'une sémantique diachronique structurale, développée selon les lignes que nous avons essayé de tracer, pourrait — indépendamment de l'intérêt qu'elle présenterait pour elle-même — se révéler fructueuse à plusieurs égards, tout particulièrement pour l'étymologie, pour l'étude des contacts interlinguistiques, pour la typologie linguistique et pour la comparaison des langues.

5.2. En ce qui concerne l'étymologie, il y a lieu de compléter l'étymologie traditionnelle par une étymologie structurale du contenu, semblable à celle qu'on fait déjà, en partie, pour les fonctions grammaticales. Des équations telles que : lat. *niger* - fr. *noir*, it. *nero*, esp. *negro*, etc.; lat. *homo* - fr. *homme*, it. *uomo*, esp. *hombre*, etc.; lat. *avis* - esp. port. *ave*; lat. *passer* - esp. *pájaro*, port. *pássaro*, roum. *pasăre*; lat. *bos* - fr. *bœuf*, ital. *bue*, etc., qu'on trouve dans nos dictionnaires étymologiques, sont, naturellement, exactes quant aux signifiants, et même — dans une certaine mesure — du point de vue des rapports signifiants — signifiés, mais elles sont incomplètes du point de vue du contenu, puisqu'elles ne précisent pas les rapports de contenu dans lesquels les termes *niger*, *homo*, etc., fonctionnaient en latin⁽⁶²⁾, et elles deviennent inexactes, dès qu'on les interprète comme des équivalences sémantiques. D'autre part, on ne trouve rien, ou presque rien, dans l'étymologie traditionnelle, sur les signifiés dont les signifiants n'ont pas été conservés : que sont devenus, par exemple, des contenus tels que « vir » ou « puer » ? Certes, les bons dictionnaires étymologiques signalent aussi les changements de signification (par rapport aux signifiants), voire les signifiés des termes remplacés par

(61) M. Straka nous signale encore l'usage français caractéristique *un vin nouveau* — *une eau-de-vie jeune*, que nous ne saurions expliquer. Mais la motivation en doit être sémantique, puisqu'en allemand on a l'usage parallèle *ein neuer Wein* — *ein junger Schnaps* et qu'en roumain on trouve la même chose pour les adjectifs contraires : *un vin vechiu* — *o puică bătrână*. Vu que l'italien dit aussi *vino giovane*, mais avec une claire opposition à *vino nuovo* (le *vino nuovo* est le vin récent, de cette année, tandis que le *vino giovane* est un vin qui n'est pas vieux, mais qui peut avoir déjà quelques années), on pourrait penser à une explication semblable pour les usages français et allemands (cf. *vin nouveau* / *vin jeune*). Cependant ceci ne suffit pas à expliquer l'usage roumain (où il n'est pas question d'une différence d'âge).

(62) Une exception notable à cet égard est le magnifique dictionnaire d'Ernout et Meillet qui signale souvent les oppositions sémantiques des mots latins (ainsi pour *ater* - *niger*, *albus* - *candidus*, *senex* - *vetus*, *iuvenis* - *novus*). Mais c'est précisément un dictionnaire qui ne peut pas suivre des changements de structure sémantiques au cours de l'histoire, comme il serait possible de le faire dans un dictionnaire étymologique roman.

des signifiants nouveaux. Mais on voudrait quelque chose de plus et, dans un certain sens, quelque chose d'autre : on voudrait qu'on spécifiât pour chaque cas dans quelles oppositions les mots de base fonctionnaient en latin, quelles oppositions ont été maintenues (avec ou sans remplacement des signifiants), quelles oppositions ont été abolies et quelles oppositions nouvelles ont été créées au cours du passage du latin au roman et dans chacune des langues romanes en particulier; et on voudrait surtout qu'on partit aussi des signifiés dans la recherche étymologique, et non seulement des signifiants. De ce point de vue, l'histoire de l'héritage lexical latin dans les langues romanes est encore à faire. Il suffit de rappeler un seul exemple : dans le cas de *blanc*, le signifiant peut être germanique, mais du point de vue du contenu, il est important de constater qu'on a eu la même « extension » du signifié que dans le cas de *ater - niger*; d'autre part, par son signifié germanique, ce signifiant devait correspondre plutôt à *candidus* qu'à *albus*, de sorte que, dans les deux cas, on aurait étendu précisément le terme marqué à toute la zone sémantique de l'opposition latine respective (le roumain, ainsi que les autres dialectes romans qui ont conservé pour toute l'opposition le terme latin non-marqué, *albus*, constitueraient des exceptions, non seulement matérielles mais aussi sémantiques).

5.3. Quant à l'étude des contacts interlinguistiques, il serait important d'établir pour chaque « emprunt » à une langue étrangère : 1) si l'emprunt se limite à un signifiant adopté pour un signifié déjà existant (simple remplacement), ou bien 2) si, au moyen de l'emprunt, une nouvelle opposition est introduite dans la langue considérée et, dans ce cas, s'il s'agit a) d'une opposition existant dans la langue de laquelle l'emprunt procède (par exemple, quelles sont les oppositions lexicales anglaises prises à l'ancien français ? quelles sont les oppositions lexicales roumaines d'origine slave ?), ou bien b) d'une opposition qui surgit dans la langue qui emprunte (c'est-à-dire, si cette dernière n'a pas emprunté, en réalité, une distinction, mais tout simplement un signifiant étranger, afin d'opérer avec celui-ci une distinction nouvelle qui lui est propre). Ainsi, on ne peut pas concevoir un signifié « écrire » qui existe dans une langue sans qu'il y existe un signifié « lire », ou un signifié « labourer » (« arare ») sans un signifié « charrue » (« aratrum »). Or, le roumain a pour « écrire » et « labourer » des signifiants latins (« a scrie », « a ara ») et pour « lire » et « charrue » des signifiants slaves (« a citi », « plug ») : on peut déduire de ce seul fait qu'il y a eu, dans ces cas, de simples remplacements matériels de signifiés déjà existants (du reste, dans le second cas, « aratrum » s'est conservé en macédo-roumain et il en existe des traces aussi en daco-roumain). Dans un cas, au contraire, tel que fr. *chef* > roum. *sef*, c'est l'opposition même entre *chef* et *tête* qu'on a adoptée (roum. *sef* / *cap*). Une opposition peut d'ailleurs être empruntée sans un emprunt matériel : dans notre parler maternel roumain de la Moldavie supérieure, il existe, comme unité lexicale établie, la périphrase *în fată* (« non-profond », par opposition à *adînc*) dont le matériel et le procédé sont parfaitement roumains et romans; or dans ce cas, c'est la distinction même qui est probablement d'origine slave, puisque l'opposition lexicale « profond » / « non-profond » est usuelle dans les langues slaves (par ex. croate *dubok* / *plitak*, bulg. *dăbok* / *plităk*, etc.), tandis que les langues romanes l'ignorent. On remarquera qu'il s'agit du phénomène bien connu du « calque linguistique ». En effet, l'étude des calques linguistiques appartient entière-

ment à la sémantique structurale. Et pour le cas 2 b : *bayadère* a un sens nouveau par rapport à son étymon portugais *bailadeira*, de sorte que certains Portugais emploient aujourd'hui, avec le nouveau signifié français, *baiadeira*, en l'opposant à *bailadeira*. Alors, on se demandera si une langue a emprunté une série d'oppositions analogues ou si, au contraire, elle a créé un nouveau type d'oppositions à l'aide de formes empruntées. Ainsi, les signifiants anglais « beef », « mutton », « pork », « veal » sont d'origine française, mais les distinctions *ox - beef*, *sheep - mutton*, *pig - pork*, *calf - veal* sont parfaitement et spécifiquement anglaises. Cf. aussi l'opposition nouvelle, non-latine, « matériel » / « non-matériel », que les langues romanes, et tout particulièrement l'espagnol, ont établie dans toute une série de cas à l'aide de leurs latinismes (esp. *ancho - amplio*, *lleno - pleno*, *anchura - amplitud*, *derecho - directo*, *estrecho - estricto*, etc.) (63).

5.4. Dans le domaine de la typologie linguistique, on pourrait, à notre avis, faire d'importantes déductions au sujet de l'orientation typologique des différentes langues en constatant quels procédés généraux de distinction sémantique apparaissent ou disparaissent dans ces langues au cours de leur histoire et en tenant compte des séries cohérentes de changements de structures sémantiques qui pourraient y révéler des directions nouvelles dans l'analyse et la structuration linguistique de l'expérience. Des expressions telles que « langue concrète », « langue abstraite », « langue analytique », « langue synthétique » pourraient, par exemple, acquérir un sens nouveau et plus précis en relation avec la sémantique structurale. D'autre part, il serait important d'établir, à cet égard, dans quels champs sémantiques les oppositions disparaissent — c'est-à-dire n'ont plus d'intérêt pour les sujets parlants — et dans quels autres champs de nouvelles oppositions sont créées — c'est-à-dire, par rapport à quels champs les sujets parlants révèlent l'exigence de distinctions plus subtiles ou d'un caractère particulier. Tout cela du point de vue strictement linguistique d'abord, mais ensuite aussi en relation avec les conditions historiques et culturelles (64).

5.5. Enfin, pour ce qui est de la comparaison des langues, on pourrait constater, se fondant sur la sémantique structurale, des divergences et des convergences entre des langues différentes, en ce qui concerne les changements historiques des structures sémantiques et, par là, la diversité et l'analogie des critères d'analyse et de structuration de l'expérience. Il est hors de doute que, par exemple, les langues romanes et les langues germaniques, en dépit des grandes différences qui les séparent, ont développé souvent, surtout à l'époque moderne, des critères semblables ou identiques de structuration sémantique et qu'il y a parfois, à cet égard, des différences plus profondes entre les langues romanes et le latin qu'entre une langue

(63) On peut en dire de même des distinctions originales que le roumain opère au moyen de ses doublets slaves de mots hérités du latin; cf. à ce sujet A. Lombard, *Tradition latine et tradition slave. Le roumain, résultat de leur fusion*, « The Classical Pattern of Modern Western Civilization: Language » (= Acta Congressus Madvigiani, V), Copenhague 1957, pp. 118-119.

(64) A ce propos, voir les observations de Mlle Chr. Mohrmann, *Latin vulgaire. Latin des chrétiens. Latin médiéval*, Paris 1955, p. 23 et ss., sur la « christianisation » sémantique (par l'influence du grec) de beaucoup de mots latins (ainsi : *πίστις* - *fides*, *σάρξ* - *caro*, *πνεῦμα* - *spiritus*).

romane quelconque et une langue germanique quelconque. Bien qu'il s'agisse d'un cas qui présente des aspects particuliers, on peut observer notamment que l'analyse linguistique actuelle des couleurs est assez semblable dans la plupart des langues européennes, tandis qu'elle se fondait sur d'autres critères en latin et en grec. Etant donné que les termes latins de couleur révèlent, par leur diversité même, une restructuration tardive (italique) de ce champ sémantique — ces termes sont, en effet, des doublets, parfois dialectaux, du point de vue indoeuropéen (ainsi *gilvus* - *galbinus*, *ruber* - *rufus* - *robus*) ou des emprunts au grec (*glaucus*, *cyaneus*, *prasinus*), ou encore n'ont pas d'étymologie indoeuropéenne (*niger*, *viridis*) et pourraient être des éléments de substrat —, il semble que le latin ait passé d'un système de couleurs « européen » à un système « méditerranéen », dans lequel on faisait la distinction entre « opaque » et « brillant », et que les langues romanes soient revenues à un système du type « européen » sans distinction de luminosité : nouvelle réélaboration sémantique qui justifierait aussi la grande variété matérielle des termes de couleur en roman (par rapport, par exemple, au germanique et au slave).

Eugenio COSERIU

TABLE DES MATIERES

Gérard MOIGNET, <i>Gustave Guillaume et la science du langage</i> ..	7
Georges STRAKA, <i>L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoires</i>	17
Odette METTAS, <i>Etude sur l'intonation en français</i>	99
Bernard POTTIER, <i>Vers une sémantique moderne</i>	107
Eugenio COSERIU, <i>Pour une sémantique diachronique structurale</i>	139
Paul ZUMTHOR, <i>Un problème morpho-sémantique : le couple fr. rime - rythme</i>	187
Albert HENRY, <i>Rutebeuf et Troyes en Champagne</i>	205
Robert MARTIN et Charles MULLER, <i>Syntaxe et analyse statistique : la concurrence entre le passé antérieur et le plus-que-parfait dans La Mort le Roi Artu</i>	207
Charles MULLER, <i>Calcul des probabilités et calcul d'un vocabulaire</i>	235
Jean CHARIER, <i>A propos du Tome XVI du F. E. W. (Germanische Elemente) : points de vue d'un germaniste</i>	245

Publications

du CENTRE DE PHILOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES

de l'Université de Strasbourg
(ouvrages parus)

Directeur : Georges STRAKA

I.

BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE ET ROMANE

éditée par la Librairie C. Klincksieck, Paris

Série A : MANUELS ET ÉTUDES LINGUISTIQUES

1. Paul IMBS, *L'emploi des temps verbaux en français moderne : essai de grammaire descriptive*, 1960.
2. Bernard POTTIER, *Systématique des éléments de relation : étude de morphosyntaxe structurale romane*, 1962.
3. G. AUB-BUSCHER, *Le parler rural de Ranrupt : essai de dialectologie vosgienne*, 1962.
4. John ORR, *Essais d'étymologie et de philologie françaises*, 1963.
5. O. NANDRIS, *Phonétique historique du roumain*, 1963.
6. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, 1963.
7. Charles MULLER, *Essai de statistique lexicale (L'illusion Comique, de Pierre Corneille)*, 1964.

Série B : TEXTES ET DOCUMENTS

1. I. D. O. ARNOLD et M. M. PELAN, *La partie arthurienne du Roman de Brut*, édition avec introduction, glossaire, notes et bibliographie, 1962.
2. A. FOURRIER, *L'Espinette amoureuse de Froissart*, édition avec introduction, notes et glossaire, 1963.

Série C : ÉTUDES LITTÉRAIRES

1. Monique PARENT, *Saint-John Perse et quelques devanciers : études sur le poème en prose*, 1960.
2. Jean GAULMIER, *Ode à Charles Fourier, d'André Breton*, édition avec introduction et notes, 1961.
3. Jean-René DERRÉ, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique (1824-1834)*, 1962.

4. Paul ZUMTHOR, *Langue et technique poétiques à l'époque romane (XI^e-XIII^e siècles)*, 1963.
5. J. HOFFMANN, *L'humanisme de Malraux*, 1963.
6. M.-F. GUYARD, *Recherches claudéliennes*, 1963.
7. Jean FABRE, *Lumières et Romantisme, de Rousseau à Mickiewicz*, 1963.

II.

ACTES DES COLLOQUES

organisés par le Centre de Philologie et de Littératures romanes

1. *Colloque de dialectologie (21-22 avril 1956)*, Publ. du Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1957.
2. *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes (12-16 novembre 1957)*, Paris, C.N.R.S., 1961.
3. *La littérature narrative d'imagination (23-25 avril 1959)*, Presses Universitaires de France, 1961.
4. *Les Lettres en Alsace (Littérature alsacienne d'expression française, 7-8 décembre 1959)*, Publ. de la Société Savante d'Alsace, Librairie Istra, Strasbourg, 1962.
5. *Centenaire des Misérables : Hommage à Victor Hugo (10-17 décembre 1961)*, Publ. du Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1962.
6. *Les anciens textes romans non littéraires; leur apport à la connaissance de la langue au moyen âge (30 janvier - 4 février 1961)*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1963.
7. *Les moyens d'enquête sur la connaissance et la diffusion du vocabulaire (19-21 novembre 1962)*, Conseil de l'Europe, Comité de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 1963.

III.

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE

recueil d'études, publication annuelle

TOME I, 1963

B. POTTIER, *Du très général au trop particulier en analyse linguistique*; G. STRAKA, *La division des sons du langage en voyelles et consonnes peut-elle être justifiée ?*; R. TAYLOR, *Aspect articulatoire des consonnes de liaison en français*; P. BURGSTÄHLER et G. STRAKA, *Étude du rythme à l'aide de l'oscillographe cathodique combiné avec le sonomètre*; O. METTAS, *Étude sur les facteurs ectosémantiques de l'intonation en français*; Ch. MULLER, *Le mot, unité de texte et unité de lexique en statistique lexicologique*; G. MOIGNET, *L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs*; A. MANIET, *Le substrat celtique dans les langues romanes*; M. PARENT, *Les images de la Colline inspirée de Barrès*; J. GAULMIER, *Béranger et son médecin*.

TOME II, 1964 (2 volumes)

1^{re} partie : Linguistique et Philologie.

G. MOIGNET, *Gustave Guillaume et la science du langage*; G. STRAKA, *L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoires*; O. METTAS, *Etude sur l'intonation en français*; B. POTTIER, *Vers une sémantique moderne*; E. COSERIU, *Pour une sémantique diachronique structurale*; P. ZUMTHOR, *Un problème morpho-sémantique : le couple fr. rime - rythme*; A. HENRY, *Rutebeuf et Troyes en Champagne*; Ch. MULLER, *Calcul des probabilités et calcul d'un vocabulaire*; R. MARTIN et Ch. MULLER, *Syntaxe et analyse statistique : la concurrence entre le passé antérieur et le plus-que-parfait dans La Mort le Roi Artu*; J. CHARIER, *A propos du Tome XVI du F.E.W. (Germanische Elemente): points de vue d'un germaniste.*

2^e partie : Littérature.

M. RAYMOND, *Culture ouverte et langage poétique*; A. REY, *Origine et emplois du mot roman en art*; J. GAUDON, *Notes sur Le Rhin de Victor Hugo*; J. GAULMIER, *Charles de Rémusat et Arthur de Gobineau*; P. VERNOS, *Maupassant, auteur rustique*; M.-F. GUYARD, *Deux collaborateurs de l'Orestie claudélienne : Leconte de Lisle et Verrall.*

IV.

BULLETIN DES JEUNES ROMANISTES

revue semestrielle publiée depuis 1960

par l'Association des Jeunes Romanistes du Centre de Philologie
et de Littérature romanes, neuf fascicules parus.

Les volumes de la *Bibliothèque française et romane* et les *Travaux de Linguistique et de Littérature* sont en vente à la Librairie Klincksieck, 11, rue de Lille, Paris (7^e);

ceux des *Actes des Colloques*, chez les éditeurs respectifs;

pour le *Bulletin des Jeunes Romanistes*, s'adresser au Centre de Philologie et de Littératures romanes, 2, rue Geiler, Strasbourg (Bas-Rhin, France).